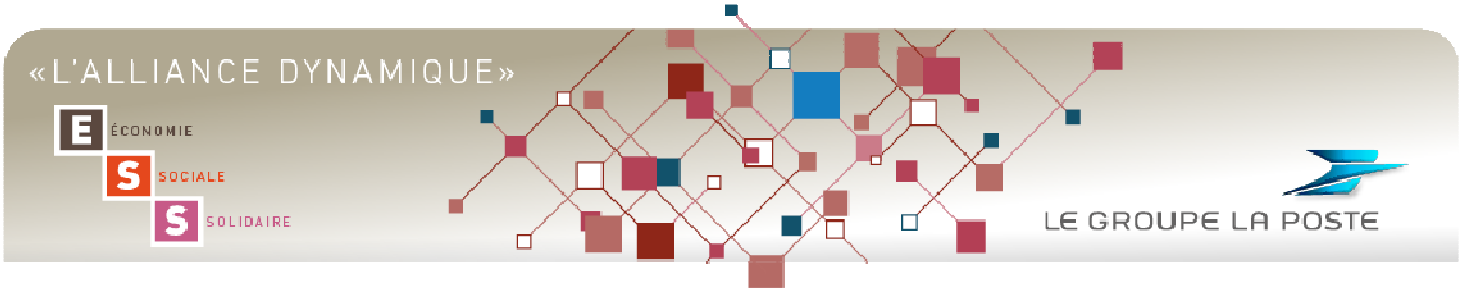

L'ALLIANCE DYNAMIQUE

Un an après

3 novembre 2015

Sommaire

PLENIERE 3

1. Accueil 3
2. Ouverture par Georges Lefebvre, Délégué général du Groupe 3
3. Une année d'installation 6
4. Les achats et services à l'ESS 8
5. Mobilités professionnelles 11
6. Produits bancaires 15
7. Transition énergétique 17
8. Numérique 19
9. Immobilier 20
10. Questions-réponses 22
11. Dynamiques territoriales et lieux partagés 24
12. Intervention de Philippe Wahl, Président-Directeur général du Groupe La Poste 28

RESTITUTION DES ATELIERS 33

1. Immobilier : Mieux répondre aux attentes de l'ESS 33
2. Des mobilités professionnelles vers l'ESS 33
3. Consolider les nouvelles formes économiques locales 34
4. L'Alliance Dynamique, un levier pour les collectivités locales 35
5. Des projets au service de la transition énergétique 36

PLENIERE

1. Accueil

Alain Lantaume : Bonjour, merci d'être présents parmi nous pour cette date anniversaire de l'Alliance Dynamique. Nous avions lancé l'Alliance Dynamique le 14 octobre 2014, et l'on se retrouve, comme promis, un an après, pour faire un premier bilan de cette alliance et de son fonctionnement.

Cette journée est composée en deux parties. La première partie est consacrée à la plénière qui sera l'occasion d'entendre des témoignages, de faire partager les bonnes pratiques des uns et des autres. Ce sera une demi-journée très Dynamique avec l'intervention de nombreux acteurs sur des plages réduites.

Cet après-midi, nous organiserons des ateliers. Sur votre badge figure le nom de l'atelier auquel vous êtes inscrit. Les salles sont situées à côté. Pour ceux qui nous feront l'amitié de rester, un lunch nous permettra de nous retrouver, de prolonger les témoignages que nous aurons entendus au cours de la matinée.

Nous allons commencer. Plusieurs temps forts sont prévus, à commencer par un mot d'accueil de notre Délégué général, Georges Lefebvre. Nous aurons ensuite différents témoignages sur les pistes de l'Alliance Dynamique. Enfin, nous aurons l'honneur d'accueillir notre Président qui nous donnera sa vision de l'Alliance Dynamique un an après.

Je vous souhaite une très bonne matinée au cours de laquelle nous aurons une séance de questions-réponses, afin que vous puissiez poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

2. Ouverture par Georges Lefebvre, Délégué général du Groupe

Georges Lefebvre : Bonjour à toutes et à tous. Je suis particulièrement heureux de vous accueillir au siège de La Poste. Il y a un an, notre Président signait avec vous, les responsables des principales têtes de réseau de l'économie sociale et solidaire, l'Alliance Dynamique. C'était au mois d'octobre 2014. À l'époque, il nous a donné rendez-vous un an après pour un premier bilan. Nous sommes au rendez-vous, avec le Président, et je voulais vous en remercier chaleureusement.

Que s'est-il passé au cours de cette année ? Cette année a été celle de l'installation de l'Alliance Dynamique et de l'ensemble des processus et des dispositifs nécessaires dans chacun des axes prioritaires que nous avions définis ensemble. S'est rapidement rajouté à nos axes celui du numérique pour répondre aux besoins de collaboration.

Quelques points sur ce travail mené ensemble. Tout d'abord, l'organisation d'un lancement dans les 22 régions de France. La richesse de l'Alliance Dynamique porte avant tout sur les territoires. Le niveau national essaye de donner l'impulsion, mais je crois que les choses réelles se passent sur les territoires. Nous avions donc à cœur de nouer ces relations au niveau territorial. On peut dire que c'est un succès, puisque toutes les régions ont pu signer la déclinaison régionale de l'Alliance Dynamique et même au-delà, puisqu'en Île-de-France, c'est dans chacun des départements que ces accords ont été signés.

L'ensemble de ces réunions a rassemblé plus d'un millier de représentants des différents réseaux.

Deuxième point, nous avons adopté, en concertation avec nos organisations syndicales, un dispositif qui concerne les possibilités et les mesures de mobilité professionnelle de nos collaborateurs, comme celui d'un dispositif d'accompagnement de nos postiers en matière de création d'entreprises dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Tout cela est maintenant opérationnel. Cela a pris un peu de temps. C'est d'ailleurs l'une des conclusions que l'on pourra tirer de cette première année. L'économie sociale et solidaire est beaucoup plus réactive et rapide que le Groupe La Poste. Nous avons donc des leçons à apprendre de vous. C'est comme toutes les grosses mécaniques, elles mettent du temps à démarrer, mais une fois qu'elles sont en route, elles font ce que l'on attend d'elles.

Troisième point, la présentation et l'adoption devant l'Observatoire national de la présence postale territoriale de deux nouvelles conventions qui ouvrent la voie à la possible prise en charge de l'activité postale de base par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, soit isolés, soit regroupés demain au sein de pôles de développement ruraux ou urbains.

La signature d'une convention partenariale avec l'UDES, l'Union des employeurs de l'économie sociale, le renouvellement de conventions avec quelques-uns des réseaux qui étaient déjà partenaires de La Poste,notamment au travers de la responsabilité sociale et environnementale, notamment avec le Mouves, la Fédération des parcs naturels régionaux et d'autres.

Un engagement dans le processus de nos équipes régionales, largement représentées ce matin, qui sont allées à la rencontre de nombreux partenaires et associations dans le cadre des relations que nous avons nouées au plan territorial avec l'économie sociale et solidaire.

L'installation également, avec le concours de la Direction de la sécurité de l'informatique, du dispositif de suivi de l'Alliance Dynamique, qui comprend un site public, mais aussi un dispositif interne que l'on a appelé Essor, outil de suivi et de cartographie à la disposition de l'ensemble des équipes qui leur permet ainsi d'identifier les partenaires possibles.

Philippe Wahl nous rejoindra tout à l'heure pour nous donner son sentiment sur l'avancement de nos travaux, mais aussi pour tracer les pistes de développement pour 2016.

J'ai déjà évoqué le rythme de mobilisation qui est parfois un peu long à se mettre en route dans une grande organisation. Mais le temps de construction des outils était nécessaire. Nous allons maintenant passer à une phase beaucoup plus efficace de développement.

Cette année aura aussi permis d'identifier vos attentes et vos besoins. Nous en connaissions un certain nombre, mais nous avons aussi découvert des attentes nouvelles. J'évoquais le numérique. Nos rencontres ont permis de faire émerger ce thème.

Des projets ont d'ores et déjà démarré et un certain nombre sont en préparation dans des domaines assez différents.

Certaines ambitions, pour se concrétiser, demanderont sans doute une adaptation des modes opératoires et des méthodes nouvelles pour accélérer notre réactivité. Je pense notamment au domaine de l'immobilier, qui est un domaine complexe, où la rencontre des intérêts des uns et des autres est plus compliquée. Nous avons le souci d'une bonne gestion de notre patrimoine immobilier, ce qui est légitime de la part de notre foncière, mais il faut aussi pouvoir rencontrer vos besoins, tout cela dans un système économique qui puisse satisfaire les différentes parties.

Il est essentiel que l'année qui s'ouvre bientôt permette de trouver les voies débouchant sur des dispositifs qui soient davantage reconductibles. Les projets de codéveloppement qui touchent aux lieux partagés, la création de services dans la proximité, des réponses logistiques sur les territoires sont des pistes qui sont sans doute les voies de développement qui permettront d'apporter demain des réponses nouvelles à la population, dans un cadre de coconstruction.

Les mesures de mobilité ont commencé à porter leurs fruits, puisque plusieurs dizaines de nos collaborateurs ont rejoint l'univers de l'économie sociale et solidaire. C'est un succès, puisque les personnes concernées m'ont exprimé le fait qu'elles y avaient trouvé une réponse à leurs attentes, mais aussi une voie de réalisation personnelle. Certains me l'ont exprimé de façon très forte.

Énergie, réhabilitation, économie circulaire, voilà des contributions à l'installation des métiers de la transition énergétique où le Groupe La Poste souhaite être très présent. Il nous faut encore apprendre de toutes les opérations qui relèvent de ce secteur d'activité et nous appuyer sur les opportunités que vous pouvez nous apporter pour réhabiliter ou produire des énergies. Nous nous sommes donné des objectifs ambitieux dans le domaine de la production d'énergie verte, il faut maintenant les atteindre. Et nous aurons besoin de partenaires pour y parvenir.

Les métiers et les compétences présents dans les différentes Branches du Groupe peuvent déboucher sur des prestations qui pourraient répondre à vos besoins, notamment dans le domaine de l'amélioration de vos organisations ou dans le domaine de la gestion. Nous avons des compétences qui pourraient vous être utiles. Nous formons en tout cas le vœu de pouvoir vous être utiles dans ces domaines.

Notre Groupe est en mutation profonde. Il est confronté à des défis importants de changement de son modèle, de ses activités qui sont bouleversées par l'irruption du numérique. C'est vrai aussi dans notre recherche de diversification au travers d'un certain nombre de projets prioritaires mis en place à travers tout le Groupe. C'est vrai aussi de la démarche qui nous réunit aujourd'hui.

Je suis convaincu que le socle que nous avons installé devrait nous permettre de confirmer des domaines de services, de logiques de déploiement au travers des lieux partagés ou des articulations dans les territoires locaux.

Je voulais vous remercier toutes et tous pour votre participation et votre contribution, parfois en passant beaucoup de temps avec nous sur tous les travaux que nous avons mis en place.

Je veux évidemment remercier la grande équipe de l'Alliance Dynamique, Alain et Guy, pour leur engagement permanent, leur connaissance des équipes postales et des réseaux. Ils sont une cheville ouvrière indispensable. Je voulais vraiment les remercier chaleureusement.

Je souhaitais aussi remercier l'ensemble de nos collègues dans les différentes Branches, les DRG et leurs équipes sur les territoires, et plus largement tous ceux qui contribuent au quotidien au développement et à la vie de l'ESS, à toutes celles et tous ceux qui, par leur mobilisation et leur disponibilité, nous permettent d'avancer.

Je forme le vœu que nous travaillions bien aujourd'hui pour avoir définitivement posé les bases de notre développement et pour que 2016 soit une année de développement plutôt qu'une année d'installation. Bon travail à tous. Je serai avec plaisir avec vous toute la matinée.

3. Une année d'installation

Guy Hascoët : Nous allons essayer, avec Philippe Bonmarchand, de résumer les travaux essentiels de cette année.

Ce fut donc une année d'installation. Je rappellerai les objectifs. C'était bien l'idée d'une Alliance Dynamique qui soit la recherche de codéveloppement dans un esprit de bienveillance, d'écoute et de respect individuel, afin d'inventer des choses ou de se rendre mutuellement service dans nos organisations.

Nous avons mis en place 6 axes. Nous avions inscrit en pointillé dans un tout premier document les mobilités et la logistique de proximité. L'on commence à voir des pousses apparaître. C'est encore trop tôt pour en parler, mais il y a de belles sollicitations et des Dynamiques territoriales qui attestent d'une appétence dans ce domaine.

Voilà les thèmes. Vous les avez sous les yeux.

Nous avons lancé le processus au premier semestre 2014. Nous étions 34 réseaux l'année dernière, nous sommes aujourd'hui 43.

Lancement et déploiement en régions. Nous avons installé des instances d'animation bipolaires. Un comité regroupe tous les responsables des grandes Branches de La Poste, mais nous avons aussi un comité composé de postiers et des représentants parmi les 43 organisations signataires. Nous avons eu un certain nombre de moments de travaux communs. Nous avons traduit nos volontés dans les différentes Branches et dans les différentes directions. Nous avons animé des groupes opérationnels, et nous avons parfois été très exigeants à l'endroit de vos disponibilités. Encore merci. Cela nous a permis d'identifier des projets génériques, la manière, la méthode, les objectifs, avant de penser à les déployer partout en France. Nous en avons animé une dizaine en début d'année. D'autres s'annoncent grâce à vos demandes et à des sollicitations externes.

Petit à petit, nous avons trouvé le chemin pour définir des démarches ou des prestations qui permettront de se rendre service, pour une meilleure gestion, pour libérer des temps utiles à d'autres tâches que des tâches répétitives ou bénéficier de phénomènes de groupement ou de mutualisation d'achats, etc.

Un rappel sur le site de l'Alliance Dynamique qui sera désormais nourri des témoignages des projets en région. Essor va permettre de publier dans l'espace signataire du site public, l'espace signataire étant accessible aux membres de l'Alliance. Ce site public est complété par le dispositif Essor. Nous n'avons pas cherché à cumuler des références dans le système des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour le plaisir de faire du chiffre. Nous avons essayé de regarder tous les fichiers dont la présence dans le système pouvait être utile pour le développement de l'Alliance. Vous avez dans cet outil tous les signataires et leur représentation territoriale. Mais nous avons souhaité faire en sorte que chaque secteur au sein de La Poste qui identifie facilement ses partenaires puisse trouver dans Essor quelque chose d'utile, pratique et efficace.

Toutes les intentions de projet, tous les projets et tous les succès sont suivis et font l'objet d'une fiche. L'on sait qualitativement par axes, sous-axes et régions, ce qui se passe et la façon dont les choses évoluent. Cela nous permet aussi de prendre contact avec les porteurs pour voir s'ils ont besoin d'une activation ou d'un coup de main pour débloquer quelque chose qui entraverait la bonne marche. Adossés à ces projets, nous avons des indicateurs ainsi qu'un système de lecture cartographique, déjà présent au sein de La Poste, et que nous avons adapté.

Tout document est rentré dans Essor. On saisit un avant-projet que l'on suit dans le temps. On a déjà des compteurs que l'on peut présenter avec l'ensemble des initiatives.

On bascule ensuite sur e-carto. On voit apparaître tous les signataires de l'Alliance déclinés dans leur présence territoriale. On a ensuite des cartes thématiques. J'en prendrai quelques-unes. Quelles sont les structures partenaires possibles des transformateurs du Réseau ? Vous avez tous les établissements du secteur adapté de France et toutes les structures d'hébergement de personnes âgées dans les communes de moins de 1 500 habitants.

Si je prends la catégorie « achats responsables », j'obtiens tout le secteur adapté et tout le secteur d'insertion sociale par l'activité économique. Vous avez les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises temporaires d'insertion et les chantiers-écoles. Ce sont 4 600 références et 2 150 pour le secteur adapté dans le Finistère. Vous voyez qu'il y en a une cinquantaine, réparties sur tout le territoire, pouvant correspondre à des nécessités d'évolution du côté postal.

Nous avons rentré 18 catégories d'acteurs sur la transition. Nous sommes en train de finaliser la cartographie. Dans n'importe quel coin du pays, vous saurez tout de suite si vous avez des structures d'appui, des acteurs de la construction, des acteurs de l'énergie, des gens qui savent gérer des logements une fois qu'ils sont réhabilités. Vous avez une lecture qualitative et analytique des forces d'appui dans le territoire.

Sur les indicateurs, je prendrai deux exemples. Il existe quatre mesures. L'on peut suivre au fil du temps l'ensemble des catégories de mobilité qui auront été décidées. On peut le faire au niveau national, mais aussi pour une région déterminée. On sait au profit de quelle structure parmi les partenaires de l'ESS. Petit à petit, on a une lecture de l'ensemble du mouvement des mobilités.

Sur les achats, l'on peut suivre nationalement et régionalement, pour l'insertion comme pour le secteur adapté, la totalité des achats sur la totalité des catégories d'achats de La Poste. L'on pourra ainsi voir s'il y a des transferts possibles, s'il y a des choses qui peuvent augmenter en volume, etc.

Je passe la parole à Philippe.

Philippe Bonmarchand : Il faut maintenant rendre ce dispositif national vivant. Pour le rendre vivant, il faut qu'il fonctionne partout sur l'ensemble du territoire. C'est la raison pour laquelle, dès l'année dernière, nous vous avions annoncé que les postiers allaient se mobiliser sur l'ensemble des territoires. Le diagramme diffusé vous le rappelle. C'était celui de l'année dernière qui existe toujours, sauf qu'il est aujourd'hui en réelle mobilisation. À l'initiative de chaque délégué régional dans son territoire, un réseau d'acteurs s'est mis en place soit au sein de ces équipes, soit au sein des représentants territoriaux des différentes Branches concernées. Aujourd'hui, lorsque l'on fait le cumul des postiers explicitement mobilisés, avec une responsabilité sur un lot de travail, on a plus de 150 noms sur 21 régions de France pour être vos correspondants.

C'est vrai pour La Poste, mais il faut que l'Alliance Dynamique existe. Elle a fait l'objet d'un lancement officiel dans chaque région. 22 lancements régionaux ont été effectués tout au long de l'année 2015. La quasi-totalité était déjà en place dès le premier semestre. Plus 1 000 correspondants participants des réseaux de l'économie sociale et solidaire sont venus s'associer à ces lancements régionaux et viennent compléter les 150 correspondants postiers que j'évoquais tout à l'heure. Les réseaux sont donc en place.

Un petit coup de chapeau aux équipes et à nos correspondants en Île-de-France. La densité de cette région a évidemment nécessité un dispositif adapté pour pouvoir associer le plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle le choix a été fait en Île-de-France d'opérer des lancements dans chaque département

Sur la diapositive suivante, vous voyez un pêle-mêle qui correspond à des chiffres arrêtés la semaine dernière. Quelques chiffres sont venus se rajouter depuis. Près de 200 projets ont été identifiés dans Essor. On parle véritablement de discussions engagées sur des projets concrets et réels.

134 projets sont par ailleurs en gestation. Mais vous avez déjà aujourd'hui un potentiel de près de 200 projets qui sont en phase de concrétisation. Certains sont déjà réalisés.

Vous voyez que pratiquement l'ensemble des régions est concerné. C'est presque comme Astérix. Il y a des petits villages gaulois qui résistent à l'envahisseur. Vous constatez que deux régions, la Basse-Normandie et la Bourgogne, n'ont pas de petite pastille. Je vous rassure, c'est un bug de l'application. Il y a bien des projets en Basse-Normandie et en Bourgogne. Simplement, au moment où cette carte a été composée, nous étions encore en phase de rodage sur l'outil.

C'est cet indicateur par région que nous suivrons, car il est important d'avoir une vision sur le fait que l'Alliance Dynamique correspond à du concret en chaque point du territoire.

Il faut aussi savoir si l'on couvre l'ensemble des thématiques. Voilà une extraction nationale qui répartit les 192 projets selon les thématiques des axes auxquels ils se rattachent. Vous constatez que trois axes, les lieux partagés, les mobilités professionnelles et les achats responsables cumulent plus de 70% des projets. Soit, c'est très bien, parce que ce sont trois axes extrêmement mobilisateurs, soit ce n'est pas si bien, car il faudra attendre une montée en charge des trois autres axes pour équilibrer le tout. On peut le prendre des deux côtés, mais ce qui compte, c'est que l'ensemble des axes soit couvert et que l'ensemble des acteurs soit impliqué. C'est ce qui permettra d'avoir une Alliance Dynamique réelle.

La petite ligne « Autres » nous appelle à nous interroger sur l'éventuelle nécessité de définir de nouveaux axes dans l'avenir. On peut se retrouver avec des projets que l'on ne sait pas vraiment catégoriser. Ce n'est pas grave, l'important est que ces projets existent. S'il y a matière à structurer d'autres axes à l'avenir, c'est le constat de ces projets qui nous permettra de le faire.

4. Les achats et services à l'ESS

Guy Hascoët : Je vais appeler la première séquence de témoignages sur le thème des achats et services. Je demande à Christine Bargain, Maud Guillerme, Régis Morisson et Jean-Paul Camo de nous rejoindre à la tribune.

Alain Lantaume : Je rappelle rapidement les règles du jeu. Nous allons faire des séquences extrêmement rapides de questions-réponses.

Nous allons commencer par Christine Bargain, Directrice de la DRSE du Groupe. Quel est le panorama des achats responsables 2014, l'évolution et les perspectives ?

Christine Bargain : La DRSE copilote avec les achats du Groupe ce groupe achats. Les résultats sont aujourd'hui positifs. 2015 est certainement sous-estimé. Nous sommes prudents. Nous avons fait une projection qui montre que nous avons progressé régulièrement sur le secteur adapté et protégé et sur le secteur de l'insertion, 2015 étant une année un peu mouvementée dans l'organisation interne des achats. Cela progresse régulièrement et nous en sommes très contents.

Les achats et le développement des territoires sont un axe important de « *La Poste 2020 : Conquérir l'avenir* » et la politique RSE. Nous allons poursuivre les efforts pour battre le record.

Pour faire mieux en 2016, il faut travailler sur les acheteurs, mais surtout sur les prescripteurs. Il faut également travailler sur la connaissance de nos achats par les différents fournisseurs. Nous avons mis à jour et maintenu une brochure qui s'appelle « Devenez fournisseur du Groupe La Poste ». Cette brochure permet de faire connaître les besoins de La Poste, mais également des procédures d'achat de La Poste, car l'entreprise est soumise au code des marchés publics. Il est nécessaire de faire connaître cette brochure. C'est pourquoi nous participons à plusieurs manifestations, la prochaine étant « Entrepreneurs d'avenir » au moment de la COP 21. Nous sommes évidemment preneurs de toutes les remarques de nos fournisseurs pour l'améliorer et la rendre plus facile à utiliser. Elle est également disponible sur le site des achats du Groupe.

Il nous faut par ailleurs continuer à tisser des liens locaux. Vous l'avez fait à travers la cartographie. Il faut également continuer à mobiliser les prescripteurs et les acheteurs. Là aussi, nous avons deux brochures, l'une pour les prescripteurs et l'autre pour les acheteurs. Nous devons continuer à travailler par familles d'achats, puisque la structuration de l'organisation de La Poste s'est alignée sur les familles d'achats pour pouvoir identifier les prestataires et tisser des liens en local avec les délégations régionales et les représentants régionaux des Branches.

Dernier élément, il faut former les acheteurs et les prescripteurs. Là, nous avons un partenaire dans l'ESS.

Alain Lantaume : Merci Christine. Une petite précision, la brochure « Devenez fournisseur du Groupe La Poste » est disponible sur la clef USB qui vous sera remise à la sortie. Je rappelle que l'ambition du Président est que le montant des achats d'insertion rejoigne petit à petit les achats au secteur du handicap. Nous sommes sur la bonne voie.

Maud Guillerme vous êtes déléguée régionale du Coorace. Le Coorace a été choisi après un appel d'offres du Groupe La Poste pour qualifier ses acheteurs. Est-ce que vous pourriez nous en parler ?

Maud Guillerme : Je ne représente pas seulement le Coorace. Je représente également Emmaüs et la FNARS, puisque nous sommes trois cotraitants sur cet appel d'offres. Nous sommes vraiment contents de pouvoir former et sensibiliser vos acheteurs et prescripteurs à l'insertion. Pour nous, l'Alliance Dynamique est vraiment concrète. Nous avons signé en décembre, et nous avons commencé au premier semestre à réaliser ces formations en région.

Nous sommes trois réseaux, mais nous ne fonctionnons pas seulement avec ces trois réseaux. Coorace compte environ 500 adhérents, FNARS en compte plus de 2 000 et Emmaüs n'est plus à présenter. Avec nos trois réseaux, nous présentons l'ensemble de l'insertion par l'activité économique. Et nous avons des formations qui sont dans d'autres réseaux que les nôtres.

Nous avons un historique de formation. Nous sensibilisons d'autres partenaires que La Poste à l'insertion, et nous sommes très contents de pouvoir le faire avec vous. Nous le faisons concrètement dans les sites sur lesquels se déroule l'insertion, ce qui permet de déconstruire un certain nombre de représentations. Je vous le rappelle, l'insertion consiste à donner accès à l'emploi à des gens qui en sont éloignés depuis un moment.

L'objectif est de déconstruire des choses et d'expliquer ce qu'il est possible de faire avec les entreprises d'insertion. Il s'agit de le faire très concrètement.

Alain Lantaume : Merci. Les premiers échos sont favorables. On va former la totalité des acheteurs du Groupe au travail avec l'insertion. C'est vraiment génial. Merci infiniment pour ces actions de formation.

Régis Morisson, vous êtes président de Véhiposte. Vous allez nous expliquer notre ouverture d'esprit, mais aussi d'action. Qu'a-t-on envie de faire dans le cadre de l'Alliance Dynamique avec les réseaux ?

Régis Morisson : Je commencerai par une petite présentation de Véhiposte, qui n'est pas forcément la plus connue des filiales du Groupe. Nous sommes la filiale de gestion des actifs automobiles du Groupe La Poste, puisque nous gérons un peu plus de 64 000 véhicules. C'est une petite société avec un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros par an. Mais c'est quand même beaucoup de travail, puisque nous gérons plus de 250 000 appels par an d'utilisateurs qui conduisent les véhicules jaunes que vous croisez quotidiennement sur les routes de France.

Nous sommes la première flotte électrique mondiale. Nous vérifions régulièrement qu'aucune flotte au monde n'est plus électrifiée que la nôtre. Nous sommes toujours numéro un, et d'assez loin.

En quoi pouvons-nous aider l'Alliance Dynamique ? Nous pouvons l'aider dans plusieurs domaines. Vous ne serez pas tous intéressés par l'ensemble des domaines sur lesquels nous pouvons vous accompagner. C'est une offre à tiroirs.

On peut vous aider dans l'acquisition de véhicules. Notre métier, c'est l'automobile. Nous avons une certaine expérience, puisque nous achetons, les grandes années, un peu plus de 15 000 véhicules. Nous avons donc une bonne connaissance de ce métier.

Le deuxième point porte sur le financement. Le Groupe comprend une banque Dynamique qui est La Banque Postale. Nous travaillons beaucoup avec elle. On peut tout à fait vous aider, vous trouver des contacts auprès de la banque qui fera des offres intéressantes en matière de financement de véhicules.

La troisième offre est une offre de fleet management. Depuis un mois, nous avons lancé une nouvelle offre permettant de gérer pour compte des parcs automobiles d'assez grande taille. L'idée consiste à assister les clients à comprimer les coûts du parc automobile. On peut très vite perdre beaucoup d'argent si la flotte n'est pas gérée très finement.

Autre domaine sur lequel nous pouvons vous aider, on peut vous vendre des véhicules d'occasion, qu'il s'agisse de deux-roues, de véhicules particuliers ou utilitaires. Nous en vendons aux associations qui nous connaissent. On peut également vous assister si vous avez une problématique de revente de véhicules d'occasion. J'ai une équipe d'experts et des outils online qui permettent de revendre aux enchères des véhicules.

Enfin, uniquement pour de très gros parcs, nous sommes prêts à étudier avec vous la possibilité d'un transfert de compétences. Il s'agit de dupliquer le savoir-faire de Véhiposte au sein de vos organisations.

Nous sommes au service de Guy et d'Alain pour étudier tout cela. L'idée, c'est de vous rencontrer, d'étudier vos besoins et de mettre en place toutes ces offres pour début 2016. Merci de votre attention.

Alain Lantaume : Tout ce qui vous est présenté ce matin a été travaillé avec vous. Nous avons organisé pas mal de réunions en interne et avec les réseaux. Tout cela est issu d'une collaboration. Ce qu'a présenté Régis est une réponse à une demande des réseaux.

Jean-Paul Camo est bien connu dans la maison. Il est le patron de la Direction nationale des activités sociales. Nous avons travaillé avec vous pour savoir dans quelles conditions il serait intéressant d'ouvrir nos activités sociales aux acteurs et collaborateurs de l'économie sociale et solidaire qui sont parfois en demande.

Jean-Paul Camo : Bonjour à toutes et à tous. Pourquoi les activités sociales dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ? À La Poste, nous n'avons pas de comité d'entreprise ou de comité d'établissement. Nous avons une structure particulière qui permet de gérer les activités sociales et culturelles et la restauration. C'est une structure composée de syndicats et d'associations de personnels de La Poste et auparavant de France Telecom. Nous avons, en quelque sorte, des partenaires de l'économie sociale et solidaire qui sont des associations subventionnées par le COGAS et qui peuvent entrer en partenariat dans le cadre de la signature de l'accord sur l'Alliance Dynamique avec vous, autres associations du monde de l'ESS. Nous avons une autre structure qui concerne les restaurants d'entreprise.

Nous avons un réseau de 138 restaurants sur l'ensemble du territoire qui peuvent accueillir, moyennant des conventions, des salariés de l'économie sociale et solidaire qui n'ont peut-être aujourd'hui aucun accès à une restauration sociale.

Cela pourrait se faire par le biais de conventions passées avec des restaurants de La Poste ou avec des associations du COGAS qui sont en capacité de s'ouvrir à des adhérents autres que les seuls postiers.

Cela passera par les établissements territoriaux de la DNAS qui permettront d'avoir des contacts pour travailler à ce partenariat.

Dans quels domaines les associations peuvent-elles intervenir ?

- Vacances pour les adultes et les enfants : Azureva, AVEA, association gérant les colonies de vacances. Plus de 15 000 enfants partent ainsi en vacances. Le Village Séjours Adaptés est un village adapté à tous types de handicaps. Il permet d'accueillir des personnes qui accompagnent des personnes dépendantes.
- Commerce : la Fédération des coopératives, ici présente, a déjà noué certains partenariats.
- Sport : ASPTT.
- Secourisme et formation de secourisme : l'UNASS peut aider.
- Dans le domaine de la prévention des dépendances, l'association Amitié a développé un savoir-faire particulier.

Vous avez une variété d'offres qui sont accessibles. On affichera sur le site les établissements territoriaux de la DNAS et les contacts avec les différentes associations ou coopératives qui sont à votre disposition.

Alain Lantaume : Merci à vous pour ces témoignages.

Nous passons à la séquence suivante avec Yves Arnaudo, Bruno Sabatié-Garat et Annick Auzou.

5. Mobilités professionnelles

Guy Hascoët : Yves Arnaudo, vous êtes Directeur du développement des ressources humaines. Les mesures de mobilité sont en place depuis plusieurs mois. Le dispositif a pris son envol et a été complété par un dispositif de création d'entreprises en direction de l'ESS. Quels premiers constats pouvez-vous faire ? Pouvez-vous préciser le cadre et les mesures et leurs résultats après ces six premiers mois de lancement ?

Yves Arnaudo : Je reviendrai rapidement sur ce que nous nous étions dit l'année dernière. J'avais affiché une conviction et un engagement. Ma conviction était que de nombreux postiers étaient attirés et intéressés par le secteur de l'économie sociale et solidaire et que nous avions par conséquent les moyens d'organiser du transfert de compétences vers ce secteur. L'engagement consistait à créer des dispositifs sécurisés pour favoriser ces mobilités.

Aujourd'hui, ces dispositifs existent. Cela prend forcément un peu de temps, car nous avons divers statuts. Nous avons souhaité construire des dispositifs sécurisés et nous avons souhaité les construire de manière concertée avec les acteurs de l'ESS, avec les Branches et avec les organisations syndicales.

Mais il est important de veiller à deux points pour que ces mobilités se fassent.

Le premier point porte sur la sécurisation de ces parcours. Nos postiers attirés par ce secteur et prêts à bouger ont besoin d'être sécurisés dans leur parcours professionnel.

Le deuxième point concerne le besoin d'accompagnement des postiers par les acteurs RH et par l'entreprise.

Nous avons construit l'ensemble de nos dispositifs autour de six points structurants :

- Le droit à la mobilité. Dès lors qu'un postier affiche un intérêt pour évoluer vers ce secteur, il doit pouvoir réaliser cette mobilité.
- La définition d'un projet. Nous l'aidons à définir son projet.
- La formation, car cela nécessite de nouvelles compétences et d'adapter ses compétences. Nous finançons la formation pour qu'il puisse réaliser cette mobilité.
- Les aides financières. Nous avons bâti des aides financières pour que le postier puisse réaliser cette mobilité sans soucis financiers.
- Un accompagnement personnalisé.
- Un droit au retour.

C'est donc un dispositif véritablement sécurisé pour que les postiers puissent s'engager l'esprit serein dans ces mobilités. Il est important de le préciser, car c'est véritablement un gage de réussite.

Je reviendrai rapidement sur les dispositifs que nous avons créés.

Le premier dispositif concerne le postier qui a envie de faire une mobilité vers le secteur de l'économie sociale et solidaire dans un statut qui est celui de l'entreprise d'accueil. Cela se fait par une mobilité volontaire sécurisée avec un droit au retour et un accompagnement financier permettant de compenser l'écart éventuel entre sa rémunération actuelle et sa rémunération cible.

Le deuxième dispositif concerne la création d'entreprises relevant de l'ESS. Nous avons adapté nos dispositifs d'aides et majoré les aides financières pour le postier qui souhaiterait créer une entreprise dans ce secteur.

Le troisième dispositif connaît un bon succès dès son lancement. Il concerne le temps partiel aménagé pour les seniors. Il concerne les seniors qui ont envie de mettre leurs compétences au profit d'une association de l'ESS.

Le dernier dispositif concerne le mécénat de compétence décidé par l'entreprise La Poste en fonction de ses intérêts et de sa stratégie d'accompagnement d'entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons bâti une communication sur ces quatre dispositifs qui sont désormais opérants et connaissent déjà un certain succès. Je pense qu'à la fin de l'année, nous devrions avoir réalisé entre 80 et 100 mobilités.

L'année 2015 a été une année de conception et de communication. Si l'on réalise entre 80 et 100 mobilités dans une année de lancement où il faut former et informer tous les acteurs RH impliqués dans ces actions, j'ai finalement bon espoir pour les années à venir. On a bien vu lors de la Semaine de l'évolution professionnelle au cours de laquelle nous avons largement communiqué sur ces dispositifs qu'il y avait un intérêt fort de nos postiers pour réaliser ces évolutions.

Guy Hascoët : Merci.

Bruno Sabatié-Garat, vous êtes responsable d'Habitat et Humanisme. Votre organisation a déjà de l'expérience dans l'accueil de mécénat de compétence. Vous avez donc quelques années de recul. Et vous avez saisi l'opportunité postale depuis déjà quelques mois. Quels sont, selon vous, la méthode et les ingrédients indispensables pour qu'une affaire comme celle-là se passe bien ?

Bruno Sabatié-Garat : Habitat et Humanisme, ce sont deux activités. La première, qui est la plus classique, existe depuis une trentaine d'années. Il s'agit de la réinsertion de personnes cassées par la vie via la mise à disposition de logements. Cela représente 6 000 familles accueillies, 3 000 bénévoles en accompagnement.

La deuxième activité est beaucoup plus récente et concerne la gestion d'EHPAD.

Habitat et Humanisme comprend 52 associations locales qui couvrent 80% du territoire urbain. La gestion d'EHPAD est un autre métier. En sept ans, nous sommes passés de zéro à cinquante-quatre maisons gérées aujourd'hui. Cela suppose une organisation totalement différente. Dans Habitat et Humanisme, nous avons 3 000 bénévoles et 150 salariés. Dans les EHPAD, c'est 1 500 salariés et une quarantaine de bénévoles. Cela demande donc une remise en cause de nos méthodes de travail.

Pourquoi nous sommes-nous intéressés au mécénat de compétence, avec Orange d'abord, puis avec La Poste ? Pour une raison d'abord très égoïste. Au-delà du secteur immobilier et financier dans lesquels nous avions une forte expertise, je souhaitais aller à la rencontre pour diffuser le message du partage de structures ayant le plus grand nombre de salariés. C'était l'objectif initial. Il s'agissait par ailleurs de passer du mécénat traditionnel, ce que j'appelle le mécénat de carnet de chèques, vers des conventions de partenariats donnant du sens à ces alliances entre l'ESS et les entreprises publiques ou privées dans lesquelles cette notion de recherche du sens n'est pas totalement neutre.

Partant de rien, l'objectif était de rechercher en première instance quels étaient les gènes de l'entreprise avec laquelle nous souhaitions créer un partenariat. On ne part pas de l'entreprise de l'ESS pour aller vendre notre savoir-faire à l'extérieur. C'est exactement le contraire. Il faut partir de la définition des besoins de notre partenaire potentiel, de sa philosophie, de ses gènes et de ses valeurs. On est alors en capacité de construire un costume sur mesure, pour répondre au discours du chef d'entreprise ou de son responsable des affaires sociales, formalisé par une convention de partenariat dont le suivi est assuré périodiquement par un comité de pilotage.

Tout cela est relativement moins important que la mise en place des structures d'accueil des personnes qui nous sont confiées dans le cadre du mécénat de compétence.

Premièrement, cela suppose une formation de nos responsables d'entités. 52 associations locales, cela signifie 52 discours avec les responsables locaux pour leur expliquer l'intérêt partagé de cette démarche.

Deuxièmement, il faut leur demander de faire des plans à trois ans en matière de ressources humaines, ce qui n'est pas toujours évident dans le monde associatif. Ces plans sont eux-mêmes validés au niveau de la fédération qui se trouve à Lyon pour assurer la cohérence entre le discours et les actes.

Enfin, il s'agit de définir les besoins de façon concrète par une fiche projet. Au-delà de la fonction, il faut aussi que les mécènes de compétence soient accueillis. Cela implique la nomination d'un référent dans chaque structure et l'évaluation de la faisabilité de l'adéquation entre le candidat et le job, et ensuite, la validation par la fédération. Il s'agit donc d'une triple validation entre le candidat, le responsable du candidat et le service RH.

En ce qui concerne l'après-vente, je choisis en général quelqu'un qui vient de la structure et qui me sert de binôme opérationnel de façon à mieux connaître l'organisation de l'entreprise et à assurer un suivi individualisé.

Enfin, pour animer ce groupe, nous allons créer le premier club de mécènes de compétence. Pour vous donner un ordre de grandeur, nous avons accueilli jusqu'à présent 52 mécènes de compétence et il y a 48 offres sur les différents sites nouveaux.

Guy Hascoët : Merci de ce témoignage.

Annick Auzou, vous étiez encadrante RH au Groupe La Poste et vous êtes depuis quelques mois en mécénat de compétence senior au sein de l'association Détente Arc-en-ciel. Vous allez nous en dire un peu plus ? Comment se passe ce TPAS qui a maintenant quelques mois ?

Annick Auzou : En effet, je suis en TPAS mécénat de compétence depuis le 2 avril, soit bientôt 7 mois. Je suis la fondatrice de l'association Détente Arc-en-ciel. Nous accompagnons les malades en fin de vie. Cela fait 20 ans que je suis bénévole en accompagnement de malades en fin de vie et de leur famille, avec une formation très importante. J'ai aujourd'hui 50 % de mon temps libre pour les associations alors qu'auparavant j'y consacrais mes week-ends et mes congés annuels. Cela me donne du temps pour recruter les nouveaux bénévoles. Cela me laisse du temps pour rencontrer les établissements sanitaires et médicosociaux, cela me laisse du temps pour faire des formations, pour organiser des soirées débats ou des journées à thème.

Je suis extrêmement engagée dans l'accompagnement en fin de vie, et je dirais même militante. Cela fait 20 ans que je le dis : « accompagnons et écoutons le malade dans sa réalité ».

Notre devise est la suivante : « Tout ce qu'il reste à faire quand il n'y a plus rien à faire ». Ce sont les propos d'une grande dame anglaise qui a beaucoup fait pour les soins palliatifs au niveau mondial.

Lorsque j'ai créé l'association à Yvetot, nous étions quatre bénévoles. Nous sommes aujourd'hui 25 bénévoles répartis sur tout le territoire de la Seine maritime. J'en suis la coordinatrice et le manager. Je ne suis plus chef d'équipe au CSRH de Rouen, mais j'ai tout de même gardé une fonction de manager, car il n'est pas évident de gérer 25 personnes, surtout lorsqu'elles sont réparties sur tout ce territoire.

Guy Hascoët : Merci beaucoup pour ces témoignages.

Je vais introduire le témoignage suivant sur les produits bancaires. Je demande à Mouna Aoun, Laurine Prévost et Hélène Formery de me rejoindre.

6. Produits bancaires

Alain Lantaume : Bonjour à toutes les trois. Nous allons commencer par Finansol.

Laurine Prévost, vous êtes responsable des relations institutionnelles et des partenariats chez Finansol. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce qu'est Finansol et pourquoi vous êtes investis dans l'Alliance Dynamique ? Ma deuxième question portera sur la Banque Postale. Que pensez-vous de l'action de la Banque Postale en matière d'épargne solidaire ?

Laurine Prévost : Bonjour à tous. Finansol, c'est le collectif des acteurs de la finance solidaire qui rassemble des établissements financiers qui font la promotion de placements d'épargne solidaires et des entreprises solidaires qui vont collecter cette épargne pour le développement de leurs projets à forte utilité sociale ou environnementale. Un certain nombre de ces acteurs sont ici présents comme Habitat et Humanisme, Chênelet, le réseau France active, etc.

Il y a un très grand nombre d'acteurs de la finance solidaire et de plus en plus également dans le développement d'activités écologiques, comme Terre de lien, Enercoop, etc.

La finance solidaire se développe donc bien.

Nous avons souhaité nous associer à l'Alliance Dynamique sur un axe qui s'appelle produit bancaire solidaire. Finansol y a vu une opportunité de développement de la finance solidaire. Celle-ci est encore est très mal connue du grand public alors que le réseau La Poste est très connue du grand public. Il y avait là une opportunité de populariser et de démocratiser les placements solidaires par l'implication de La Banque Postale dans la communication autour de la finance solidaire. C'était pour nous un enjeu important de se rapprocher de La Poste et de La Banque Postale.

La Banque Postale n'est pas nécessairement identifiée comme un acteur du financement de l'économie sociale et solidaire. Elle est bien identifiée comme un acteur ayant une mission d'inclusion bancaire, mais pas forcément comme un financeur de l'économie sociale et solidaire, alors même qu'elle a déjà une gamme de placements solidaires, principalement des produits complexes. Mais cette gamme de placements solidaires était un peu noyée dans le grand chapeau « investissements socialement responsables ». C'est un chapeau très intéressant, mais qui n'a pas forcément pour ambition de faire une distinction entre les placements ISR et les placements solidaires. Or, avec un slogan tel que « Banque et citoyenne », la Banque Postale peut développer un tel champ d'investigation ou d'axe stratégique.

Que s'est-il passé depuis un an ? Le service Intérêts Solidaires a été sorti par La Banque Postale et labellisé par Finansol il y a quelques semaines, ce dont nous nous réjouissons, car il s'agit d'un produit grand public sur des livrets et facilement accessible par tous pour apporter des ressources aux acteurs de l'ESS par le don. Cependant, il ne suffit pas d'avoir des placements solidaires. Encore faut-il en faire la promotion. C'est la raison pour laquelle nous avons fixé à La Banque Postale un objectif très ambitieux de marketing de ce produit, afin que les associations bénéficiaires ne reçoivent pas des dons anecdotiques, mais des dons qui vont concourir à leur développement.

Finansol a vu la Banque Postale s'impliquer de plus en plus dans la finance solidaire, ce dont nous nous réjouissons. Hier, s'est ouverte la Semaine de la finance solidaire. Nous espérons que pour les deux ans de l'Alliance Dynamique, nous verrons ce grand hall de La Poste aux couleurs de la Semaine de la finance solidaire.

Enfin, nous allons commencer un travail de fond avec La Banque Postale, puisque nous allons faire un audit des placements pour voir de quelle manière on peut les rendre plus

performants et efficaces au service du financement des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Alain Lantaume : Merci Laurine. Mouna, est-ce que tu peux nous dire ce qu'il va se passer sur les intérêts solidaires et quelles sont les étapes suivantes ?

Mouna Aoun : La Banque Postale, en tant que banque et citoyenne, se devait d'avoir une approche en matière d'investissements responsables et de finance solidaire. L'année 2014 a été marquée par le lancement du service Intérêts solidaires que je vous propose de présenter en vidéo.

Lancement d'une vidéo

Mouna Aoun : La démarche est une démarche responsable. C'est un cercle vertueux. Ce service d'Intérêts solidaire a été conçu comme une forme de démocratisation de l'épargne solidaire. Plutôt de lancer un énième livret d'épargne solidaire, nous avons décidé de lancer ce service avec une assiette de livrets éligibles, qui est la plus large du marché, avec plus de 20 millions de livrets réglementés éligibles à la réversion de tout ou partie de leurs intérêts capitalisés. Nous sommes le seul acteur à pouvoir le faire et nous l'avons fait.

S'agissant de la communication, ces associations à qui l'on peut reverser ces intérêts sont les associations membres du club « L'initiative contre l'exclusion bancaire », que nous avons créé en 2012 pour coconstruire une offre de produits et services adaptée aux clients rencontrant des difficultés financières. Nous co-portons le plan de communication de ce service avec l'ensemble de ces associations. Au sein du club, nous faisons régulièrement le point sur ce plan de communication, car ce produit a été fait pour elles. Et nous sommes très attentifs à ce que les associations peuvent faire pour promouvoir ce service d'Intérêts solidaires avec plus de 20 millions de livrets éligibles.

Voilà la première action menée par La Banque Postale en 2014 et qui nous présente comme un acteur engagé et responsable, avec la volonté de proposer un produit permettant une collecte maximale. Nous lancerons prochainement dans les bureaux de poste un petit film pour présenter ce service dont nous sommes très fiers. Le produit a été lancé en octobre 2014 et nous avons pu reverser à ces associations un peu plus de 40 000 €. Et nous avons beaucoup d'ambition pour cette année 2015.

La deuxième action est une action globale portée par l'ensemble de La Banque Postale, à la fois la DBD, la DEDT et le pôle de gestion d'actifs. Nous souhaiterions en effet, grâce à Finansol, faire un benchmark global de ce qui existe déjà en matière de finance solidaire. Le but n'est pas de lancer un produit de plus, mais le produit qui manque et qui serve le plus au financement de l'économie solidaire sur des secteurs d'activité que nous ne couvrons pas encore dans le cadre du service d'Intérêts solidaires.

Alain Lantaume : Merci Mouna. Je ne l'ai pas précisé, mais nous aurons tout à l'heure une séquence de questions-réponses sur l'ensemble des thèmes présentés. Vous pourrez donc poser toutes les questions que vous souhaitez.

Hélène, vous êtes Directrice de l'économie sociale du centre d'affaires d'Île-de-France. Quel soutien en matière de financement peut-on apporter aux acteurs de l'économie sociale et solidaire ?

Hélène Formery : En tant que banque, nous sommes assez contraints par la maîtrise des risques, mais je vous donnerai quatre exemples de notre engagement auprès de l'ESS en matière de santé, de numérique, de transition énergétique et de logement social.

En 2015, la Banque Postale a financé huit centres de lutte contre le cancer. Nous avons aujourd'hui un encours de dette de 40 millions d'euros auprès des acteurs de ce secteur. Nous sommes également co-leaders avec une part de marché de 30% sur le financement des hôpitaux publics. Il faut également savoir que nous disposons d'enveloppes de la Banque européenne d'investissement pour financer la construction et la réalisation des hôpitaux publics.

S'agissant du numérique, la Banque Postale s'est inscrite dans le fonds de soutien du plan France très haut débit à horizon 2022. C'est un soutien qui se fera auprès des collectivités locales pour étendre sur tout le territoire le très haut débit.

S'agissant de la transition énergétique, nous nous sommes inscrits auprès de la Banque européenne d'investissement pour financer les collèges et les hôpitaux, afin de leur permettre de financer les travaux répondant aux normes énergétiques ou leur distribuer des enveloppes lorsqu'ils répondent déjà à ces normes.

Enfin, 2015 est la première année où l'on peut faire du PLS (prêt logement locatif). Nous distribuons des prêts à des taux indexés sur le livret A aux constructions et rénovations de logements à caractère social.

Alain Lantaume : Merci beaucoup à toutes les trois.

J'appelle Élizabeth Guillon et Éric Malevergne pour le prochain sujet.

7. Transition énergétique

Guy Hascoët : Bonjour à tous les deux.

Élizabeth, vous animez aux côtés de Sophie-Noëlle Némo le programme prioritaire commun sur la transition énergétique. C'est un chantier dont le top départ a été donné l'année dernière. Après cette année d'installation, quelles sont les opportunités de partenariat déjà en place ou à venir entre la démarche d'investissement des métiers de l'énergie par La Poste et l'Alliance Dynamique ?

Élizabeth Guillon : Vous voyez là notre feuille de route 2015.

Je rappellerai rapidement l'engagement de La Poste dans la transition énergétique. L'engagement a été lancé officiellement en janvier 2015. La Poste cherche à la fois à être un acteur de l'accélération de cette transition énergétique au niveau français, mais aussi à trouver de nouveaux leviers de développement pour le Groupe. Nous nous appuyons sur le socle de nos expériences acquises au cours des dix dernières années en matière de RSE, ce qui nous permet d'afficher un certain nombre de partenariats avec l'ESS. Je citerai pour exemple APR2 à qui nous confions le recyclage de nos DEEE, Enercoop qui fournit de l'énergie renouvelable à Chronopost, Nouvelle Attitude avec qui nous avons bâti l'offre de recyclage des papiers de bureaux et qui est devenu filiale de La Poste ainsi que les Genêts d'or, qui travaillent au tri des papiers collectés dans le Finistère. Enfin, les APF maintiennent une partie des vélos de notre parc depuis quelques années également.

Forte de cette expérience, La Poste souhaite se positionner sur quatre marchés liés à la transition énergétique :

- Sur le management de l'énergie, La Poste a l'ambition de promouvoir les énergies renouvelables et la sobriété énergétique,
- Sur le recyclage et le réemploi pour promouvoir l'économie de ressources naturelles.
- Sur l'écomobilité pour démocratiser les déplacements propres et les services de mobilité partagée

- Sur la rénovation pour accélérer la rénovation des logements.

Je ferai un focus sur la rénovation, puisque nous sommes en phase de construction d'une gamme au service des collectivités territoriales pour les accompagner dans la mise en place de la politique de rénovation des logements dans les territoires. Cette gamme devrait permettre de cibler, de sensibiliser, d'accompagner et de piloter cette action dans les territoires. Et nous avons pour entamer cette démarche un partenariat avec SOliHA, l'offre de La Poste venant en complément de ce que des acteurs locaux font déjà dans les territoires.

Guy Hascoët : Merci Élizabeth.

Éric Malevergne, vous êtes l'un des dirigeants de SOliHA, Solidarité Habitat. SOliHA est issue d'une fusion récente entre la Fédération des PACT qui s'occupait de l'habitat insalubre en ville et Habitat et Développement qui faisait la même chose en milieu rural. SOliHA compte 197 points d'implantation, 2 700 salariés, 3 000 bénévoles et environ 60 000 chantiers de rénovation conduits ou accompagnés.

Dans un métier comme le vôtre, quel est l'intérêt d'un tel partenariat ? La Poste a des ambitions précises qui parfois ne concernent pas votre métier, et parfois au contraire peuvent le télescoper. Cela suppose des démarches territoriales communes. Comment vous êtes-vous projeté sur cette réalité ?

Éric Malevergne : Nous avions déjà entamé un travail avec La Banque Postale sur un point bien précis. Nous avions constaté que certaines personnes engageaient des travaux et les abandonnaient, car le reste à charge ne pouvait pas être financé. Nous avons donc essayé de travailler sur une démarche qui nous permettrait d'apporter ces compléments de financement, de sécuriser ces projets pour qu'ils soient une véritable réussite. Cela a été le point de départ d'un partenariat naturel avec l'Alliance Dynamique.

La fusion de nos réseaux a été un grand chantier de transformation. Il faut donc que l'on parvienne à vous présenter un réseau unifié et bien coordonné sur l'ensemble du territoire. Nous avons essayé d'impliquer nos directions régionales, afin d'avoir un relais sur la volonté de travailler sur des lieux partagés, mais aussi sur l'amélioration de l'habitat. Le 23 novembre prochain, dans le Pas-de-Calais, nous devrions inaugurer la première signature entre votre réseau et notre union régionale.

L'autre aspect des choses, c'est une invitation que vous nous avez faite de travailler avec vous sur la manière de proposer aux postiers retraités ou actifs un dispositif d'amélioration des conditions d'habitat en matière de transition énergétique. Nous travaillons donc sur une offre que l'on pourrait faire conjointement et qui démarrerait début 2016.

Il y a cette volonté de travailler au plus près des territoires. Il y a un certain calage à faire entre nos structures et les vôtres, ce qui a occasionné de nombreuses réunions. Et je crois que nous avons trouvé une méthode de travail permettant d'allier nos compétences. La Poste a un avantage indéniable qui est celui de la proximité. Nous avons également une proximité, mais qui est liée à des contrats confiés par les collectivités territoriales. La question est de savoir comment lier ces deux proximités pour intervenir auprès de la population. Voilà ce que sont nos champs de travaux conjoints et communs.

Guy Hascoët : Merci beaucoup pour ces deux témoignages.

Nous enchaînons pour aborder l'axe numérique. Nous aurons un témoignage de Muriel Barnéoud par vidéo interposée et je demanderai à Nathalie Bourdon de venir s'installer.

8. Numérique

Alain Lantaume : Muriel Barnéoud, P.-D.G. de Docapost, ne peut pas être présente ce matin, mais elle a enregistré son intervention pour nous parler de son point de vue sur l'Alliance Dynamique et cette alliance avec l'ESS.

Muriel Barnéoud : Bonjour à tous. Navrée de ne pas pouvoir être avec vous aujourd'hui, mais la magie du numérique me permet d'enregistrer cette séquence et de vous faire part de quelques éléments qui me semblent majeurs.

Le premier élément de contexte est le suivant. La semaine dernière, le Président Philippe Wahl a eu le privilège de lancer ce qui est désormais la stratégie numérique de La Poste et de l'ensemble du Groupe. Nous sommes donc au cœur de cette actualité, avec un discours très fort pour le Groupe, qui consiste à établir ou rétablir, l'ensemble de nos citoyens, qu'ils soient salariés, ayant droits, patients ou clients, dans leurs droits numériques en faisant de La Poste ce qu'elle a toujours été dans l'univers physique, à savoir un acteur universel des échanges et de porter ses valeurs et ses savoir-faire dans l'univers numérique.

Ce sont ces éléments que nous vous proposons d'embarquer pour vous, de mettre à disposition pour vous, de paramétrer pour vous, de manière à vous rendre la vie plus facile.

Vous êtes des acteurs extrêmement importants dans cet écosystème qui nous embarquera en tant que personnes, quelles que soient les situations sociales ou professionnelles, quel que soit l'âge. Il est pour moi extrêmement important qu'aucun des pans de cette économie ne soit laissé de côté.

Nous avons au cœur de nos solutions un dispositif qui s'appelle Digiposte. Nathalie Bourdon vous en parlera largement et en direct. Je suis vraiment navrée de ne pas pouvoir être avec vous. Je vous assure que si j'avais pu le faire, je n'aurais pas hésité une seconde. Je vous souhaite une très belle séquence.

Alain Lantaume : Voilà pour le témoignage de Muriel. Avant de passer la parole à Nathalie, je voulais dire que nous avons eu beaucoup de réunions sur le numérique. Nous vous incitons tous à venir nous rejoindre pour réfléchir à la façon dont La Poste peut vous aider pour cette grande transition numérique. Nathalie est chef de projet sur le sujet. Je crois que vous avez des annonces à faire ce matin sur le sujet.

Nathalie Bourdon : Ce ne sont pas vraiment des annonces, mais nous sommes plutôt sur des avant-projets. Le but est de comprendre comment chacun pourra utiliser les outils du numérique.

Digipost est un dispositif concret qui permet d'imager ce que La Poste peut apporter aux associations dans le service qu'elles peuvent apporter à leurs propres bénéficiaires.

Digipost, c'est d'abord un coffre dans lequel vous pouvez déposer des documents. Mais c'est aussi trois fonctionnalités très importantes. Tout d'abord, une partie collectrice qui permet d'aller récupérer de façon automatique des documents laissés par des organismes dans des espaces clients sur leurs propres réseaux. Cela concerne des organismes tels qu'Habitat 76, Paris Habitat. Nous sommes en lien avec Pôle Emploi qui déposera des documents officiels. C'est également le cas de la CAF, des impôts et d'autres organismes bancaires et d'assurance. L'intérêt est d'avoir une démarche automatisée de collecte de ces documents.

L'intérêt de cette collecte est la possibilité d'initier une démarche administrative et d'y adjoindre un certain nombre de documents. On pourra ainsi monter un dossier de

recherche de logement en sachant de manière automatique quels sont les documents nécessaires. Il sera également possible d'automatiser la complétion des documents nécessaires à certaines démarches, comme la complétion de Cerfa par exemple.

La dernière fonctionnalité consiste dans le partage de cette démarche avec l'organisme qui a besoin de tous ses documents pour décider si vous êtes éligible ou non au service ou à l'aide demandée, ce partage se faisant par un simple lien mail. Et l'on sait maintenant que les administrations acceptent d'être démarchées par un lien mail.

Une démonstration de Digiposte est organisée à l'heure du déjeuner dans la salle située à la sortie de l'amphithéâtre.

Alain Lantaume : Nathalie se tient à votre disposition pour vous montrer comment cela fonctionne. Je précise qu'il ne s'agit pas de vendre des produits ou des services. Il s'agit de co-construire un certain nombre de réponses avec vous. Des réseaux nous ont déjà rejoints, et nous avons vraiment besoin que chacun vienne nous voir, chacun dans son métier, car nous sommes en train de trouver des pistes de progrès très intéressantes. Merci beaucoup, Nathalie.

Nous passons maintenant à la séquence immobilière et j'appelle Jean Dignat et François Marty.

9. Immobilier

Guy Hascoët : Jean Dignat, vous êtes Directeur du conseil de la gestion d'actifs chez Pose Immo, la foncière du Groupe La Poste en charge de la gestion des bâtiments dans lesquels l'activité postale s'exerce ou s'est exercée. La première année de l'Alliance Dynamique a révélé un intérêt très marqué de la part de nombreux réseaux vis-à-vis de Poste Immo. Nous avons enregistré quelques opérations. Leur mise en place a parfois été un peu compliquée, mais nous avons la certitude que la demande de partenariat est multiforme. Comment pensez-vous que l'on puisse rendre les processus et la manière de travailler plus fluide dans l'année à venir ?

Jean Dignat : C'est une belle question. Je souhaite d'abord rappeler que Poste Immo est la foncière du Groupe qui gère le parc immobilier de La Poste. Nous travaillons à l'optimisation de ce parc. Nous avons un stock de l'ordre de 600 000 m2 de sites qui nous ont été restitués par les Branches. Sur ce stock, nous travaillons pour un tiers sur le sujet interne de la valorisation, les deux autres tiers étant mis sur le marché soit en vente, soit en location. Nous trouvons parfois très rapidement le marché, et parfois moins vite. Et nous sommes évidemment prêts à travailler ce sujet de façon très profonde avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Mais Poste Immo a également une autre facette. Nous sommes un prestataire immobilier d'abord au service du Groupe au travers de missions de conseil, puisque nous gérons 25 000 baux, certains très complexes et d'autres plus exotiques. À travers ces métiers du conseil, de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion, nous sommes à la disposition des acteurs de l'ESS, qui ont parfois des baux que nous pourrions optimiser, ou qui possèdent des actifs. Pose Iimmo n'est donc pas simplement une foncière qui propose des actifs.

Cette année, nous avons simplement posé le décor. Je crois que l'immobilier doit se gérer en local. Nous avons huit directions régionales avec des directeurs et des adjoints qui sont ceux avec qui nous allons faire du volume. Nous avons signé six ou sept baux de lots de 3 000 m2. Avec Chênelet, nous avons signé un bail à réhabilitation. C'est un sujet intéressant, parce que cela montre que le patrimoine de Poste Immo doit d'abord être travaillé avant d'être proposé sur le marché. Sur cette opération, Poste Immo a investi

pour séparer une activité dont bénéficiera la foncière Chênelet de son activité principale. Le travail n'est pas simple. Nous n'avons pas des actifs faciles à mettre sur le marché. Nous devons d'abord les travailler.

L'important, c'est que les gens se connaissent. Il faut que toutes nos régions vous connaissent, que vous alliez les voir avec vos besoins, avec vos avantages concurrentiels pour déterminer ce que l'on peut faire ensemble. Selon moi, l'immobilier, c'est penser global, mais agir local.

Guy Hascoët : Je préciserai que nous avons identifié les points à creuser sur les différentes thématiques. C'est tout l'objectif des ateliers prévus cet après-midi. Il s'agit de résoudre les problèmes, d'identifier les clés de réussite et de se mettre d'accord sur les processus. Nous avons rencontré un problème inattendu assuranciel sur certaines activités qui n'étaient pas la cible par rapport à l'Alliance ou l'ESS.

Jean Dignat : Je pense aussi qu'il faut « déglobaliser » le sujet. J'ai beaucoup parlé de mètres carrés, mais le sujet immobilier, c'est aussi une vingtaine de personnes en région. Trois personnes de mes équipes seront présentes cet après-midi. Ce sont des pilotes et des facilitateurs.

Guy Hascoët : Merci. François Marty, vous êtes responsable de la foncière Chênelet. Vous avez fait une approche très concrète avec l'équipe de Poste Immo Nord pour identifier de vieilles postes et imaginer leur transformation en logements très sociaux. Quels ont été les étapes et les objectifs ?

François Marty : Nous avons signé avec La Poste un bail à réhabilitation. Ce n'est pas si simple, mais nous y sommes parvenus. Notre objectif est de faire du logement très cher, très écolo, afin qu'il y ait très peu de charges à payer à destination de gens ayant peu de ressources, puisque nous sommes dans un pays merveilleux qui fabrique les pauvres de demain en faisant des logements « de merde » pour être sûrs qu'ils payent plein de charges. Je vais demander à la dame qui finance du PLS de devenir ma meilleure amie, car j'ai plein de choses à lui proposer.

Lorsque nous avons commencé à travailler avec La Poste, l'idée était d'identifier des logements postaux qui ne sont pas occupés sur tout le territoire. Vous avez un métier qui n'est pas simple, mais des équipes très dynamiques. Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous sommes tombés sur quelqu'un d'à peu près aussi farfelu que moi.

Quelles sont les objections ? « Si nous vous les confions, on ne pourra plus vendre la poste en bas si jamais nous devons la fermer ». Nous sommes prêts à la racheter. Deuxième objection sur le faible prix du loyer. En même temps, cela fait 15 ans que La Poste est fermée et que les locaux ne rapportent rien. C'est le genre d'argument que nous avons dû avancer.

Nous avons fait un chiffrage assez rigolo en nous projetant à 27 ans. D'abord, La Poste nous disait que le bail à réhabilitation n'existait pas en France. Nous avons donc dû leur faire un peu de culture générale, puis nous leur avons montré que le bail à 15 ans ne voulait rien dire. On a fait un calcul complètement farfelu en leur disant que sur 27 ans, si nous faisons sur la poste 15 000 euros de travaux, les gens allaient payer 22 000 euros de charges sur les 27 ans à venir. En revanche, avec 150 000 euros de travaux, la famille ne paiera que 52 000 euros de charges.

Si l'on prend les deux sommes totales, on arrive au même résultat. Admettons une erreur de 10 %. N'empêche que pour la famille, cela représente 4 fois moins de charges et cela lui permet de vivre dignement. C'est cela la transition énergétique.

J'ai trouvé courageux que ce partenariat se fasse. On demande aux gens de La Poste de faire une transition énergétique. En même temps, par métiers, ils ont beaucoup d'objectifs et beaucoup de pression. Il faut que l'on soit assez intelligent dans le partenariat pour ne pas dérouter complètement leur boulot.

Le prochain projet, c'est la Loire-Atlantique. Et nous allons le transférer à un autre réseau.

Guy Hascoët : Il y a l'élément de prise de valeur d'un bâtiment et celui d'économie d'énergie. Avez-vous mesuré combien vous faites économiser de charges à La Poste située en pied d'immeuble ?

François Marty : C'est cela qui est assez drôle avec La Poste. Il est difficile de faire un chantier en commun, car La Poste est soumise au code des marchés publics alors que nous ne le sommes pas. Comment faire un chantier commun ? C'est passionnant. On pose les problèmes non pas pour se dire qu'ils sont impossibles à résoudre, mais pour savoir comment s'y prendre. Mais il faut avoir des interlocuteurs ouverts des deux côtés.

Guy Hascoët : Merci beaucoup de ces deux témoignages.

François Marty : Dernier point : est-ce que vous allez faire des PLA-I ?

Guy Hascoët : On y répondra lors des ateliers.

C'est maintenant la séquence de questions-réponses.

10. Questions-réponses

Intervenante : Bonjour à tous. Isabelle Houdin, je travaille à la Direction du Réseau La Poste Paris-Nord. J'avais une question pour Véhiposte. Nous sommes partenaires d'Emmaüs solidarité. Je voulais savoir s'il était possible de faire des prêts de véhicules pour une mission humanitaire au Maroc pendant 15 jours. La question m'a été posée par Emmaüs.

Régis Morisson : On le fait assez peu. Donnez-moi des éléments d'information. Pour un prêt d'une courte durée, pourquoi pas ?

Alain Lantaume : Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Intervenant : Bonjour. Jean-Michel Clémenceau, je représente l'Agence de développement régional de l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie, et bientôt en Normandie. Merci pour ces présentations. C'est très intéressant pour moi qui suis acteur de l'économie sociale et solidaire. Je suis investi depuis plusieurs années dans différents réseaux à la fois au niveau de l'insertion sur Rouen pour aider des gens à trouver du travail, mais également pour l'insertion dans le monde du travail des personnes handicapées. Je préside enfin une association pour les aides à domicile.

De toutes ces interventions, j'ai retenu une formule qui me plaît, parce qu'elle est dynamique : « vous rendre la vie plus facile ». Il est essentiel de miser sur le partenariat que vous nous proposez. Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est l'emploi et l'innovation. Ce qui me paraît très important, et c'est la difficulté de beaucoup d'associations, c'est de nous permettre de remplir nos missions tout en maintenant de bons équilibres financiers. Nous avons là un champ d'expériences, de compétences et de partenariats sur lesquels nous aurons besoin de nous appuyer et d'être soudés.

Intervenant : Bonjour, Jacques Dughera, je représente le réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire, réseau de 130 collectivités locales tous niveaux confondus. Je souhaitais prolonger la question sur les attentes de demain. L'Alliance Dynamique commence à bien fonctionner après cette année de mise en place. Les axes qui ont été définis devront évoluer en fonction de l'actualité et des réseaux qui rejoindront l'Alliance Dynamique, RTES étant l'un des premiers réseaux à l'avoir rejointe.

Nous avons une attente qui s'adresse plutôt à La Banque Postale : la levée de la collecte de l'épargne locale sur les territoires pour faciliter les investissements dans l'économie sociale et solidaire. Nous pensons que La Banque Postale et le Groupe La Poste, par leur proximité et leur implantation, sont en capacité de lever cette épargne locale en lien avec les collectivités locales. Un certain nombre de collectivités locales, notamment des conseils régionaux, comme ceux du Pays de la Loire et d'Île-de-France ont fait des emprunts obligataires et se sont rendu compte de cette appétence des épargnants à mettre leur épargne au profit des investissements sur l'économie sociale et solidaire. Il me semble que c'est un enjeu de demain pour l'ensemble du Groupe La Poste.

Alain Lantaume : Merci de ce témoignage et de cette question qui est actuellement à l'instruction.

Est-ce qu'il y a une autre question ?

Intervenante : Bonjour. Je suis Marie-Françoise Prévost. Je suis une ancienne postière et j'ai quitté La Poste pour un mécénat de compétence dans une association qui a créé une monnaie locale pour vitaliser l'économie locale. Je suis très fière de pouvoir honorer l'engagement RH de La Poste. Néanmoins, à travers cette initiative, qui est aujourd'hui reproduite dans une trentaine de régions, plusieurs partenariats peuvent être possibles avec La Poste, que ce soit sur le plan bancaire ou sur le plan immobilier. Est-ce que cela intéresse La Poste, avec qui peut-on creuser les partenariats possibles pour aller plus loin comme acteur local ?

Alain Lantaume : Dans les documents que nous vous transmettrons, vous aurez la liste des correspondants du Groupe La Poste dans chaque région.

Est-ce qu'il y a une dernière question ?

Intervenante : Hélène Renard. S'agissant du financement de l'économie sociale et solidaire, une idée me semble intéressante compte tenu du nombre de salariés à La Poste. C'est l'arrondi du salaire. Il s'agit de s'engager à donner les centimes de nos traitements et salaires pour financer des actions de solidarité. Je pense que ce n'est pas très compliqué de toucher tous les postiers. Cela représenterait des sommes intéressantes que l'on pourrait allouer à des projets qui seraient sélectionnés par un comité de projets auquel participeraient des postiers. Est-ce que cela pourrait intéresser l'Alliance Dynamique et la DRH du Groupe ?

Alain Lantaume : Cela fait partie des questions qu'il faut étudier sous toutes les facettes. Il faut en parler avec les métiers concernés.

Georges Lefebvre : Je pense qu'il ne faut pas non plus vouloir forcer les choses. Je comprends bien que c'est sur la base du volontariat, mais l'on sait comment l'on peut essayer de provoquer l'intérêt et l'adhésion des gens. Je préfère qu'il y ait un vrai engagement. L'important, c'est l'engagement réel et la volonté. L'adhésion un peu provoquée... Je ne l'exclus pas, mais cela mérite une vraie réflexion.

Intervenant : Est-ce que l'on pourra nous transmettre le film de La Banque Postale ? Cela me permet de rebondir sur quelque chose. Dans nos associations, nous avons un vrai problème de diffusion de l'information.

Alain Lantaume : Nous allons vous envoyer tous les documents le plus rapidement possible.

11. Dynamiques territoriales et lieux partagés

Guy Hascoët : J'appelle Serge Méchin. Et je vais demander à Florence Henry, Virginie Rigoulot, Agnès Grangé, Nicolas Hamel et Dominique Babilotte de prendre place.

Serge Méchin, vous êtes vice-président de région et de l'Association nationale des pôles territoriaux et des Pays. Vous êtes par ailleurs président d'un Pays que vous animez en tant qu'élu local. Nous sommes dans une démarche de codéveloppement, d'invention de services, de recherche de réponses nouvelles à la population. Quelle est votre perception, quel regard portent les élus locaux sur ce point, et peut-être aussi dans le renouvellement que vous avez constaté lors des dernières échéances ?

Serge Méchin : Je suis élu depuis quelques années et président du Pays Loire Val d'Aubois. Je représente aujourd'hui l'ANPP. Cette association regroupe environ 250 Pays sur 300. Nous fédérons ces Pays et nous avons des échanges avec les projets de tous ces Pays. Nous sommes également chargés de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Les Pays ne sont pas des collectivités. Ce sont des périmètres de projets. Ces Pays regroupent souvent des communautés de communes pour gérer des services de proximité. Les Pays sont des instances de développement au service des EPCI. Ils sont donc des supports de contractualisation. Nous contractualisons par exemple avec une région, un département ou des communautés de communes.

Nous sommes porteurs d'outils de développement local tels que l'Agenda 21 ou le schéma de cohérence territoriale (SCOT). Nous avons donc des pôles de service public. Dans notre Pays, nous avons ainsi créé une maison de service public qui regroupe trois communautés de communes. Nous avons la mission locale qui s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans, un endroit de visioconférence avec la CAF ou la CRAM.

Nous considérons maintenant les missions de Pays associant développement économique comme approche brute à laquelle sont associés intimement l'ESS et le tourisme. Selon nous, l'ESS est un ancrage territorial avec un fonctionnement démocratique et une solidarité économique permettant de développer un maillage d'acteurs de la politique locale et favorisant la robustesse de nos territoires.

L'ANPP accompagne ces territoires et développe l'idée que l'ESS et le tourisme contribuent au développement local, au développement économique du territoire, en lien avec le numérique.

Un petit rappel, je suis sur un territoire du centre de la France qui regroupe une cinquantaine de communes. Aux dernières élections municipales, nous avons eu un renouvellement de 60% des élus. Nous avons, avec ces élus, une approche dynamique complètement différente du monde territorial.

Guy Hascoët : Merci de votre intervention.

Florence Henry, vous êtes responsable au Réseau. Le Réseau est la Branche qui gère l'activité dans tous les bureaux de poste ou les lieux où le public vient chercher le service postal. Nous avons travaillé à mettre en place un conventionnement en direction de l'économie sociale et solidaire. Pouvez-vous rappeler le type de conventionnement dans lequel nous nous sommes inscrits et les perspectives que cela ouvre ?

Florence Henry : le Groupe a décidé de s'engager dans une démarche pour favoriser l'émergence de développements dans les territoires en partenariat avec les acteurs de l'ESS.

Pour mettre en place cette démarche, il faut d'abord s'appuyer sur un recensement des projets d'évolution de la présence postale et du Réseau dans les territoires.

Il faut ensuite croiser ce recensement avec une cartographie des acteurs de l'économie sociale et solidaire. C'est ce qui a été présenté en début de matinée.

Il faut enfin des outils pour mettre en place ces partenariats. La Poste a une grande et longue expérience en matière d'exercice des activités postales en collaboration avec des partenaires, puisque nous avons plus de 7 400 points de contact en partenariat avec des collectivités locales (agences postales communales et intercommunales) ou des commerçants.

Avec le lancement de l'Alliance Dynamique, il a été décidé d'ouvrir une nouvelle voie en faveur des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de créer une nouvelle forme de présence. Cette nouvelle forme est aujourd'hui possible de manière très concrète avec de nouvelles conventions qui sont des conventions Relais poste. Dans un Relais poste, on trouve l'essentiel des services de proximité (courrier, colis et dépannage financier pour nos clients particuliers), une informatique qui permet d'exercer ces activités et un accompagnement.

Nous avons mis en place deux types de convention. La première convention est réservée aux Esat et aux entreprises du secteur adapté, car l'on a un niveau d'indemnités un peu différent pour prendre en compte un encadrement renforcé pour exercer les activités postales.

L'autre convention est ouverte à tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il y a des exemples, il y a des choses qui existent. Nous avons un relais poste avec un Esat dans le sud de la France. Et nous avons d'autres projets que je ne vais pas dévoiler ici. Je crois qu'Agnès en parlera. Cela peut constituer une première pierre pour un embryon de développement local dans les territoires urbains ou ruraux.

Guy Hascoët : Nous souhaitions faire témoigner le responsable de l'Esat du Sud, mais il n'a pas pu se libérer.

Virginie Rigoulot, vous êtes déléguée au développement régional en Pays-de-Loire. Nous avons conduit, en début d'année, un groupe de travail sur le fait que des acteurs de l'économie sociale et solidaire réinvestissent un lieu postal pour y déployer leurs services. Cela a débouché sur le concept de pôles de développement locaux. Nous lançons le processus en milieu rural. Nous sommes encore en calage pour sa définition urbaine. Où en êtes-vous dans votre région ?

Virginie Rigoulot : C'est une démarche fidèle aux principes de l'Alliance Dynamique, basée sur le volontariat et la concertation, avec une recherche de codéveloppement partagé.

Dans un premier temps, nous avons recensé les sites potentiellement éligibles à des partenariats, dans des territoires ruraux plutôt en déshérence où n'ont pas été engagés des partenariats avec d'autres acteurs. L'idée était de se dire que nous serions plus forts à plusieurs plutôt que seuls. Nous avons listé ces sites sans nous mettre de barrières au préalable. Tous les sites ne feront pas forcément l'objet de partenariat *in fine*, mais nous allons proposer cette liste aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et voir s'il y a une concordance avec des projets qu'ils sont en train de conduire.

La deuxième phase a été de partager cette liste avec des acteurs à l'échelle régionale qui ont connaissance de ces projets, à savoir la CRESS et la Caisse des Dépôts et consignations. Ils nous ont fait compléter cette liste. Nous avons répertorié 15 territoires et 17 sites.

Nous sommes aujourd'hui dans une phase de rapprochement avec les acteurs qui ont des projets, département par département. Les premiers contacts se font avec des acteurs porteurs de pôles territoriaux de coopération économique.

Et il y a d'autres territoires où nous n'avons pas encore trouvé de partenaires. On se donne les trois prochains mois pour trouver ce qui peut se faire.

Guy Hascoët : Merci du témoignage. Évidemment, cela conduira à sélectionner quelques sites.

Agnès Grangé, vous êtes déléguée régionale pour le Groupe La Poste en Aquitaine. Vous avez déjà plusieurs projets en cours, des sollicitations qui sont venues des acteurs vis-à-vis de la Poste et de La Poste vis-à-vis des acteurs de l'ESS.

Agnès Grange : Bonjour à tous et à toutes. Je voulais saluer les partenaires avec lesquels nous avons préparé cette journée anniversaire de l'Alliance Dynamique. Il y a Sylvain Lepainteur, le fondateur de la Conciergerie solidaire, Lucile Aigron et Marie-Laure Cuvelier, les dirigeantes de la Coopérative des tiers-lieux avec qui nous avons construit les éléments de preuve que je vous présente aujourd'hui.

Je voudrais aussi vous dire pourquoi nous avons travaillé ensemble et comment nous avons rencontré ces partenaires de l'Alliance Dynamique. Nous avons partagé la vision d'une nouvelle croissance s'appuyant sur la sobriété, sur l'économie du partage et sur des outils numériques. Nous voulions créer du lien et instaurer la confiance. Il était aussi question de faire vivre une communauté de gens partageant cette vision et ces valeurs.

Il a fallu ensuite transformer cette vision en actions et en éléments de preuve. C'est ce que nous avons fait. Nous voulions toujours le même ADN, une sorte d'âme, une ambiance sur les lieux que nous souhaitions créer, le tout en consolidant le modèle économique, car nous avions tous des états d'esprit d'entrepreneurs. Nous nous sommes engagés sur ces modèles économiques et nous les avons transformés pour prouver qu'ils étaient fiables.

Avec Sylvain, nous avons travaillé sur la création de bouquets de services par zones de vie. D'abord, dans l'urbain, et nous commençons maintenant à travailler dans le rural. Cela ramène à la mutualisation et à l'économie de partage. La mutualisation de l'activité, c'est aussi notre cœur de sujet. Je vous montre une de nos réalisations par un petit film.

Lancement d'une vidéo.

Agnès Grange : C'est le premier espace de co-working du Groupe La Poste réalisé en collaboration avec la Coopérative des tiers-lieux qui nous a accompagnés sur l'expérience client et le modèle économique pour construire à destination des jeunes un lieu pour des personnels nomades.

Je souhaite remercier les Branches et les métiers du Groupe La Poste, car si nous avons des concepts et que nous pouvons les opérer, c'est, parce que nous sommes soutenus par nos collègues.

Guy Hascoët : Je vais donner la parole à Dominique Babilotte qui préside Coopérer pour entreprendre. Cette structure héberge des entrepreneurs dans une forme coopérative. Nicolas Hamel est un des piliers de l'ADIE et fait du financement à la création

d'entreprises de manière large et pas uniquement à destination de l'ESS. Quel est l'intérêt pour des réseaux comme les vôtres de prendre pied dans un pôle de développement local ?

Nicolas Hamel : L'ADIE finance des gens qui sont en fragilité économique et qui ont besoin de lancer leur business pour subvenir à leurs besoins. On a déjà une représentation territoriale, puisque l'ADIE compte 120 antennes sur tout le territoire. Nous avons besoin d'avoir un maillage plus dense. Mais nous sommes en recherche d'un développement économique en nous appuyant sur des acteurs qui nous permettraient d'étendre notre géographie d'implantation. Il faudrait que dans ces pôles, l'on puisse retrouver un parcours client qui ressemblerait aux personnes que l'on souhaite financer, voire aux projets que l'on souhaite révéler.

Aujourd'hui, l'ADIE est en transformation numérique et propose de l'accompagnement et du financement à distance. Pour autant, il faudra toujours travailler au plus près de l'accompagnement client. Tous ces relais supplémentaires, notamment en zone rurale, sont indispensables. Nous sommes vraiment partie prenante, l'important pour nous étant que les personnes puissent avoir les réponses adéquates par rapport à leurs projets.

Par ailleurs, nous sommes déjà dans l'idée d'une extension puisque nous travaillons avec La Banque Postale sur ces sujets avec une permanence dans les bureaux, et en participant à la formation des conseillers tournés vers le partenariat pour réorienter des personnes qui viendraient dans le réseau de la Banque Postale pour trouver des financements et des débouchés positifs avec l'ADIE lorsque celle-ci ne pourra pas se porter financeur du porteur de projet.

Guy Hascoët : Merci, Nicolas.

Dominique, de quoi s'agit-il ? Du CAE, d'antennes du CAE ?

Dominique Babilotte : Nous sommes un peu sur les mêmes problématiques de maillage territorial. Nous accompagnons des personnes qui veulent créer leur entreprise. On leur apporte les compétences d'entrepreneurs. C'est tout à fait ouvert aux postiers qui veulent créer leur activité. Il est tout à fait pertinent de les accompagner au sein des CAE. Nous sommes environ 7 000 entrepreneurs sur l'ensemble du territoire. On a beaucoup d'entrepreneurs qui ont besoin de lieux pour faire la démonstration de leur savoir-faire. Je pense que nous avons là des points de convergence à trouver, des lieux à mutualiser. Nous avons beaucoup d'entrepreneurs qui sont dans le bien-être ou dans les services à la personne. Il peut être tout à fait intéressant d'avoir des lieux inscrits.

Puisque l'on parlait des jeunes, Coopérer pour entreprendre a développé les coopératives jeunesses de services qui sont un outil d'éducation à l'entrepreneuriat pour les jeunes de 16 à 18 ans. Je pense qu'il y a des passerelles à faire avec le Groupe pour accueillir et accompagner ces jeunes.

Guy Hascoët : Merci à toutes et à tous.

Je demanderai à Christophe Desgens de me rejoindre. Il est président de Chronopostfood. On sait qu'un certain nombre de territoires souhaite créer des partenariats de boucles locales logistiques. Quelle est votre stratégie et en quoi l'Alliance Dynamique percute cette stratégie ?

Christophe Desgens : Chronopostfood est la nouvelle offre de transport alimentaire sous température dirigée de Chronopost. Pourquoi lancer ce marché ? Il n'existe pas en France de prestations de livraison express monocolis dans ce domaine du transport alimentaire. Aujourd'hui, on a plutôt des messagers comme CFE qui font de la palette.

Nous avons donc décidé d'adresser ce marché et l'actualité nous donne plutôt raison. Il y a un vrai service à développer. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place une prestation innovante qui va au-delà des exigences réglementaires qui sont importantes en France.

Pour mieux vous décrire le service, nous avons préparé une petite vidéo.

Lancement d'une vidéo

Christophe Desgens : Il s'agit d'un déploiement progressif sur l'ensemble du territoire qui s'étalera jusqu'à l'été 2016.

Pour répondre à votre question, je suis convaincu que cette nouvelle prestation aidera les TPE et PME de l'alimentaire, les agriculteurs, les artisans et les commerçants à développer leur business en augmentant leur zone de chalandise en France. Ils pourront avoir un développement qui ira au-delà du local, mais aussi à l'international.

Cette prestation a en effet vocation à se déployer dans des filiales européennes, ce qui nous permettra de proposer à nos clients d'expédier des colis sous température dirigée à l'international.

Guy Hascoët : Merci beaucoup.

J'ajouterai que des dossiers sont en cours de concrétisation, mais tant que les gens ne sont pas tombés d'accord sur un contrat, il est délicat de les évoquer de manière plus précise.

Nous allons accueillir Philippe Wahl. Nous avons essayé de restituer ce matin une trajectoire d'une année, à la fois dans ses bonheurs et dans ses difficultés, dans ses points de force et les points méritant développement, de dire les outillages et les indicateurs.

Nous avons essayé de faire miroiter toutes les facettes des initiatives et des projets qui ont commencé à prendre corps. Nous avons eu une succession de 25 interventions à un rythme assez soutenu. Mais je crois que cela reflète assez bien l'état de l'art, avec à la fois des choses susceptibles de se démultiplier, avec d'autres qui apparaissaient et qui mériteront une attention particulière dans les mois à venir. C'est ce que nous avons essayé de faire de manière brève, intense et très volontariste.

Sans plus attendre, je cède la parole à Philippe Wahl.

12. Intervention de Philippe Wahl, Président-Directeur général du Groupe La Poste

Philippe Wahl : Merci, cher Guy Hascoët qui êtes avec Alain Lantaume à la manœuvre.

Je voudrais d'abord vous dire à toutes et à tous le plaisir que j'ai, un an après, à faire le bilan et à tracer les perspectives de notre Alliance Dynamique. C'est un an de travail, un an de difficultés surmontées, un an de nouveaux projets. Et vous avez vu que La Poste n'est pas en reste des nouveaux projets, avec Christophe Desgens et Chronofresh. Cela montre qu'elle a elle-même avancé sur de nombreux sujets, comme vous-mêmes, les représentants de l'ESS.

Je sais que ce travail est sérieux. Il est parfois austère. De mon point de vue, il n'est jamais fastidieux. Puisque vous êtes des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, puisque vous êtes des associés gérant des associations de l'économie sociale et solidaire,

vous savez bien que les travaux de terrassement font partie du travail de fond de ce que nous avons à faire. Le social, le sociétal et l'économique ne sont jamais simples. Les complexités sociales, nous les connaissons. La concurrence économique, nous la connaissons également.

Le bilan est considérable. L'année dernière, 34 réseaux de l'économie sociale et solidaire étaient en train de passer une convention avec La Poste. On avait d'ailleurs passé une partie de la journée à faire des signatures. Ce ne sont pas 42 réseaux qui ont participé à cette journée, mais 43, puisqu'avant même de descendre dans cette salle, j'ai signé un nouvel accord avec SOliHA, notre 43ème réseau partenaire.

Nous avons également signé un accord avec l'Union des employeurs de l'économie sociale qui est à la base d'un grand développement dans les années à venir.

Voilà donc l'ensemble de l'appareil juridique qui a été mis en place par vous et par nous. Voilà aussi le fait que l'Observatoire de la présence postale territoriale a rajouté un format aux six déjà existant et qui sera un point relais entre l'économie sociale et solidaire et La Poste. Je crois qu'il y a deux exemples de ce partenariat. Je ne vois pas ce qui nous empêcherait d'en avoir une centaine dans un an. Je le dis pour les animateurs de l'Alliance Dynamique, pour nos DRG, pour les relais et pour le Réseau La Poste. Je ne vois pas ce qui peut nous freiner, car c'est un besoin des territoires.

J'étais vendredi dernier en Lot-et-Garonne où nous avons ouvert une nouvelle maison de service au public. Je ne vois pas ce qui pourrait gêner ces maisons dans leur accueil de partenaires de l'économie sociale et solidaire, pour peu que les partenaires que nous accueillerions aient un poids régional suffisant. C'est très intéressant de faire le tour de France en permanence, ce que nous faisons Jacques Savatier et moi-même. Il est très impressionnant de voir que dans chaque territoire local existent des points de force et de spécificité. Si nous pouvons nous retrouver dans nos points de présence, j'y suis extrêmement favorable. Cela fait venir des clients dans les bureaux de poste et cela vous donne accès une clientèle de masse.

Voilà donc ce travail qui est fait. Nous en avions fait le constat stratégique. Il y avait, l'année dernière, à l'origine de notre démarche commune, l'idée de valeurs communes et d'une problématique de transformation commune à la fois de l'économie sociale et solidaire et de La Poste. Au cours de cette année, vous avez poursuivi cette transformation. Comme vous l'avez vu, nous poursuivons nous-mêmes cette transformation. La seule chose que je puisse vous dire, c'est que cela va continuer. Et je souhaite même une accélération de cette transformation.

Dès lors que vous avez fait le bilan et tracé un certain nombre de pistes, je crois que l'économie sociale et solidaire peut aider La Poste à se transformer. Et je crois que La Poste, avec l'ensemble de ses savoir-faire, peut aider l'économie sociale et solidaire à accélérer sa réponse aux besoins de la société et de l'économie d'aujourd'hui.

Quand on regarde les atouts des uns et des autres, ils me paraissent très clairement convergents. Nous avons un patrimoine immobilier considérable. Nous avons une présence territoriale inégalée avec 17 000 points de contact. Les transformations qui continueront à scander l'histoire du réseau La Poste vous permettront de voir que nous continuerons à adapter ce réseau.

Nous avons une banque qui est la seule banque citoyenne de ce pays. Elle le prouve. Elle l'a prouvé avec l'Appui, comme elle l'a prouvé avec l'Envol, qui sont des démarches profondément citoyennes que poursuit et développe Rémy Weber.

Nous avons également un certain savoir-faire en logistique. Nous livrons des millions de personnes, 6 jours par semaine. Nous avons cette expertise du froid que nous sommes en train de lancer.

La semaine dernière, nous sommes devenus propriétaires d'une plate-forme de livraison de repas à domicile, Resto-In, à laquelle je vous suggère de vous adresser si vous êtes urbains. C'est devenu l'une de nos filiales. Je me sens donc autorisé à en faire une publicité directe et gratuite devant vous tous. Le service est excellent. Plusieurs membres du COMEX de La Poste nous ont d'ailleurs révélé qu'ils étaient déjà clients de Resto-In Cela montre à quel point ils ont le sens de l'anticipation.

Nous nous sommes également lancés la semaine dernière sous une forme minoritaire en tant que partenaires de Stuart, qui va devenir le leader de la course urbaine, urgente, partout dans le pays. Nous en sommes partenaires à 20 % avec les entrepreneurs qui ont développé Resto-In.

Preuve que non seulement nous sommes à vos côtés, mais que nous savons également nous adresser à des start-ups. C'est une bonne façon de secouer nos concurrents et le monde extérieur. S'allier à l'économie sociale et à l'économie innovante des start-ups, c'est tout à fait La Poste, et c'est ce qu'elle a l'intention de faire dans le futur.

Pour être un peu plus concret, au-delà de cette volonté de travailler ensemble, je voudrais parcourir les différents domaines de La Poste pour vous tracer ce que nous avons à faire en 2016, et ce qui pourrait faire l'objet d'un prochain bilan.

Ces rencontres annuelles, en dehors du plaisir qu'elles nous donnent de nous revoir, sont le bon moyen de tracer tout ce qui a été réalisé par nous, La Poste, et vous, l'économie sociale et solidaire.

S'agissant de l'immobilier, je crois que l'on peut dégager deux forces. La mise en œuvre de véritables cessions immobilières. Il faut que dans un an, nous ayons procédé à des cessions et des locations de notre patrimoine aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, évidemment dans les conditions de marché. Cela veut dire aussi que l'économie sociale et solidaire fera davantage appel à Poste Immo pour sa capacité de gestion de ce patrimoine immobilier. Car si nous avons un patrimoine immobilier considérable, vous-même qui gérez 10 % du PIB de notre pays, vous avez également un patrimoine locatif ou propriétaire considérable. Nous savons le gérer. J'étais en Lot-et-Garonne et en Gironde, j'ai vu des patrimoines immobiliers par centaines gérés par Poste Immo. S'ils savent le faire bien pour nous, ils sauront le faire bien pour vous. Je peux vous dire que nos occupants sont suffisamment stimulants et exigeants pour que vous ne craigniez pas un problème de qualité.

Sur l'immobilier, dans un an, nous devrons avoir fait des affaires en vous louant ou en vous vendant des actifs immobiliers de notre patrimoine et vous nous aurez confié la gestion d'un certain nombre de ces localisations immobilières.

Sur le numérique, je crois que Docapost a un rôle particulier auprès de vous dans la gestion de vos actifs numériques. Je pense aussi qu'avec la Branche numérique et les différentes Branches du Groupe, nous pouvons nous servir du numérique pour vous aider à vous développer dans votre gestion propre.

Évidemment, dans la logistique, c'est le numérique qui est la réponse. On voit arriver l'économie circulaire et les circuits courts. Je les ai vues en Lot-et-Garonne, grande terre de gastronomie, par la fraise, par la tomate, et d'autres choses encore. Je pense aux canards… Très clairement, le numérique est la réponse pour ces petits producteurs locaux, et aussi pour les commerçants locaux. On a vu à Marmande la façon dont le territoire autour de son maire a développé l'approche des petits commerçants locaux. La

logistique que nous sommes en train de mettre en œuvre est une logistique qui servira le potentiel économique que vous avez. Je sais que des expériences pilotes vont commencer par la Branche Services-Courrier-Colis et avec Chronopostfood. Dans un an, il faut que nous ayons développé ce potentiel d'entreprises et de création de valeurs pour vous, comme pour nous.

Sur les ressources humaines, vos besoins sont considérables et nos savoir-faire sont considérables. Il faut arriver à mettre en œuvre des processus de mobilité en interne comme en externe, des échanges en interne comme en externe, et se donner rendez-vous d'ici un an pour savoir combien de personnes ont pu participer à cette transformation.

En matière de transition énergétique, nous avons pris en charge ce dossier et l'on verra la présence de La Poste autour de la COP 21. Nous sommes le premier gestionnaire de flotte électrique au monde. Là aussi, nous sommes à votre disposition, que vous ayez une flotte électrique ou non. Nous savons faire, puisqu'en dehors de notre première flotte électrique au monde, nous avons l'une des flottes les plus importantes de véhicules de toutes catégories. Quel que soit le véhicule que vous recherchez, il est présent à La Poste. Nous avons même des drones. Si jamais l'économie sociale et solidaire décide de faire appel à des drones, nous en avons dans le sud de la France sous la surveillance étroite de la DGAC.

Sur le réseau des bureaux de poste, je considère, premièrement, que l'an prochain, il faudrait avoir sensiblement plus de relais poste économie sociale et solidaire. Je pense que c'est vraiment à portée de main. Il y en a actuellement deux. Peut-il y en avoir vingt l'année prochaine. Cela me paraîtrait le moins que l'on puisse faire avec 17 000 points de contact sur le territoire.

Enfin, j'invite les acteurs les plus significatifs de votre économie à voir s'ils peuvent participer au déploiement des 500 maisons de service au public, puisqu'à la fin de l'année 2016, il y en aura 500. Cela veut dire qu'il faut en ouvrir plusieurs chaque jour ouvré. Évidemment, je n'ai pas proposé de participer à l'inauguration de ces 500 maisons de service au public. Mais nous allons le faire. Et je crois qu'il serait une bonne idée de faire une inauguration avec un des acteurs de l'économie sociale et solidaire lorsque le projet aura mûri.

Agnès Grangé en parlait sur l'exemple de Bordeaux que nous avons visité ensemble avec le maire de Bordeaux. Ce que nous faisons avec la Conciergerie solidaire est un élément qui pourrait être répliqué dans notre réseau des bureaux de poste. Je n'exclus pas d'ailleurs que l'on augmente le nombre de nos points de contact si l'on trouve les bonnes formes pour le faire. Et vous pouvez y participer.

Enfin, je dirai un mot des produits financiers. Je sais que La Banque Postale y travaille. C'est un sujet qui m'est cher, comme il l'est à Mouna. L'Envol, comme l'Appui, ont été des contributions majeures de La Banque Postale à notre travail commun. Je crois qu'il reste beaucoup à faire, peut-être aussi du côté du financement par La Banque Postale, soit en crédit, soit par appel financier à la multitude, des initiatives que vous pourriez prendre. Comment la Banque peut-elle au-delà du crédit aller chercher dans certaines conditions de l'épargne solidaire ou de l'épargne locale pour vos projets de développement. Dès lors que vous représentez 10 % du PIB, je crois que l'on ne parle plus de choses qui sont microscopiques ou nanoscopiques. On parle d'un secteur qui est considérable.

La Banque Postale est maintenant le numéro deux du financement des collectivités locales, qui sont aussi vos partenaires. Il y a quatre ans, nous n'existions pas dans ce secteur. Voyons ce que nous pouvons faire sur le crédit solidaire et sur le crédit développement de vos activités.

Vous voyez donc qu'il y a là un bon champ de développement pour l'année 2016. Ce que je vous suggère, c'est qu'en novembre 2016, nous tirions une ligne et que nous regardions ce qui aura été réalisé, et cette orientation de partenariats avec l'économie sociale et solidaire est pour moi une priorité de notre Groupe. C'est un savoir-faire essentiel et très propre à notre Groupe. Je crois que peu d'autres groupes sont aussi à l'aise avec vous. Et vous-mêmes, qui êtes un public parfois difficile, mais stimulant, un peu exigeant, êtes rarement aussi à l'aise avec une grande entreprise. Cela représente beaucoup à faire d'ici un an. Il faut dépasser les convergences intellectuelles et stratégiques en développant des solutions sociales, économiques, business et sociétales qui nous réunissent et qui permettront d'aboutir à beaucoup plus de projets et qui feront que cette Alliance Dynamique est une Alliance Dynamique réelle, réaliste et productive de solutions pour l'économie et la société.

Merci pour la confiance que vous avez envers La Poste. J'ai confiance dans l'Alliance Dynamique et dans l'engagement que les postiers mettront à réaliser tous les schémas que nous avons décrits dans ces partenariats communs. Je vous donne rendez-vous dans un an. Merci beaucoup. Merci à Georges Lefebvre, à Guy, Alain et à Jacques. Merci à vous tous. Rendez-vous dans un an pour davantage de projets et beaucoup plus de réalisations.

J'en profite pour dire que je pense qu'il serait bien de mettre en exergue, par un prix, une ou deux initiatives ou projets qui auraient été réalisés par La Poste et par l'économie solidaire. Je trouve que c'est toujours extrêmement stimulant. Je vois à vos sourires que vous le pensez également. Vous êtes donc d'accord. Rendez-vous l'an prochain, en novembre 2016, pour ces rencontres de l'Alliance Dynamique et pour les premiers prix de ce partenariat entre vous et nous, entre nous et vous.

Merci beaucoup.

RESTITUTION DES ATELIERS

Alain Lantaume : Nous allons reprendre nos travaux. Nous sommes un peu moins nombreux que ce matin. Nous n'allons pas perdre trop de temps, parce que certaines personnes sont venues en train.

Chaque atelier fera l'objet d'une rapide restitution d'une dizaine de minutes maximum. Il s'agit de redire les grands axes de travaux de chacun des ateliers.

1. Immobilier : Mieux répondre aux attentes de l'ESS

Baudouin Marchal – Habitat et Humanisme : J'ai été désigné rapporteur pour faciliter les choses.

Dans la salle, nous avions une dizaine de personnes de l'économie sociale et solidaire ainsi que des représentants de Poste Immo pour répondre à cette question.

L'économie sociale et solidaire met en avant un manque d'information sur les produits disponibles. Elle demande de pouvoir les mettre en parallèle avec la commercialisation, qui est une évidence pour Poste Immo, afin d'éviter d'allonger les délais.

L'économie sociale et solidaire souhaite pouvoir être innovante dans la valorisation, pour sortir de la contrainte de l'expertise, qui est aussi une obligation donnée à Poste Immo.

Poste Immo a fait part des contraintes liées aux différents contrôles, contrôles internes, contrôles de la Cour des comptes, etc. du fait de son statut. Les biens en centre-ville, souvent visés par l'ESS trouvent une valorisation relativement rapide tandis que les biens en ville moyenne ou en rase campagne qui pourraient trouver preneur n'intéressent pas forcément les acteurs de l'ESS. Les missions de l'ESS s'adressent principalement aux personnes vivant en centre-ville.

L'ESS a signalé qu'elle avait l'habitude de faire bouger les lignes réglementaires, ce qui n'est pas forcément le cas d'entreprises de service public. L'ESS peut aider Poste Immo à faire bouger un certain nombre de choses. Habitat et Humanisme a innové avec une maison qui déménage. Lorsqu'il a fallu demander un permis de construire, c'était un peu compliqué. Pourtant, nous avons réussi à le faire alors que les pouvoirs publics nous disaient que c'était impossible. C'est ce que peut apporter l'économie solidaire et sociale des entreprises comme La Poste.

Le point qui ressort, c'est que le national doit permettre de traiter de tout ce qui est générique, de tout ce qui est processus, mais surtout de renvoyer au niveau régional toutes les rencontres, afin que les attentes des acteurs de l'ESS puissent trouver des biens disponibles de Poste Immo. L'ESS définira son besoin et Poste Immo pourra peut-être, parmi sa liste de biens disponibles, trouver le bien correspondant aux attentes.

Une question a été posée : à quand la prochaine réunion ?

2. Des mobilités professionnelles vers l'ESS

Thiphaine Perrichon – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire : Bonjour à tous. En termes de typologie, la répartition était simple. Il s'agissait d'un groupe composé majoritairement de postiers, puisque j'étais la seule représentante de l'ESS.

Nous devions réfléchir à l'accompagnement des dispositifs de mobilité RH vers l'économie sociale et solidaire. Plusieurs points ont suscité le débat et aussi des pistes à développer, notamment l'idée d'utiliser comme stratégie le dispositif de mécénat de compétence pour faire de ces postiers en entreprises de l'ESS des ambassadeurs pour faire connaître l'ESS et ses structures auprès des autres postiers. Il y a en effet une méconnaissance de l'ESS. Cela pourrait rassurer en vue de mobilités permanentes par la suite.

Nous avons eu toute une réflexion autour de la formation, notamment l'idée d'avoir un dispositif de financement centralisé et national, en particulier pour ce qui concerne les formations de longue durée comme celle du sanitaire et médicosocial.

Nous avons eu tout un questionnement autour de la création d'entreprises dans le domaine de l'ESS, avec une étude autour de la notion d'auto-entrepreneuriat. Ce n'est peut-être pas la vocation rêvée pour nous. On parlera plutôt de formes innovantes de l'économie sociale et solidaire. Je pense notamment aux coopératives d'activités et d'emploi. Il faudrait peut-être plutôt privilégier cette approche pour les postiers non-fonctionnaires lorsque cela est possible.

Il y avait aussi toute une réflexion autour de la notion d'inter-connaissance. Une personne des RH nous disait avoir rencontré des associations de l'économie sociale et solidaire pour leur parler de recruter des postiers sur leurs prochains postes et qu'elle s'était fait gentiment jeter par de nombreuses associations, le postier étant souvent vu comme un facteur. Il faudrait donc expliquer qu'il y a derrière le postier, comme dans l'ESS, toute une diversité de métiers.

3. Consolider les nouvelles formes économiques locales

Véronique Schoentjes – La Poste : Je suis déléguée au développement régional du Groupe La Poste en Île-de-France. Je remercie Élizabeth et Françoise ainsi que l'ensemble des participants pour cet atelier très riche. N'hésitez pas à compléter ce que je vais dire par rapport à la consolidation des nouvelles économies. Je remercie Isabelle de l'excellent exposé qu'elle a fait sur l'économie symbiotique.

Les nouvelles formes économiques locales sont entre autres l'économie circulaire et l'économie collaborative que l'on appelle aussi l'économie pair-à-pair.

Comment peut-on consolider tout ceci ? Cela passe d'abord par le respect des valeurs communes entre les acteurs de l'ESS et les postiers, de respecter ce que porte chacun.

C'est aussi respecter l'équilibre du marché local. Lorsque l'on s'intéresse à un projet, il est nécessaire de regarder comment tout ceci est équilibré pour ne pas déséquilibrer un marché qui fonctionne localement.

Deuxième élément, l'horizontalité est la base. Cela implique d'identifier les acteurs. Mais il faut aussi repérer les projets existants, repérer les projets qui vont naître et voir comment créer des synergies ensemble. Cela nous a paru extrêmement important. En étudiant certaines réussites, l'on s'aperçoit que c'est la qualité des personnes qui ont permis aux projets d'émerger. C'est vraiment un point important qui est ressorti de nos discussions.

Troisième élément, il ne faut pas réinventer la poudre et travailler avec ce qui existe déjà. Dans le domaine de l'ESS, beaucoup de choses existent déjà, telles que les fameux pôles de coopération territoriale. Il y en a une centaine en France. Il nous faut donc aller à leur rencontre. Les structures d'insertion par l'activité économique sont souvent des porteurs de projets extrêmement importants pour nous. Il faut donc travailler avec eux,

ce qui ne veut pas dire que le monde associatif n'est pas important. Mais les SIAE portent énormément d'innovations et de possibilités d'emploi.

Nous avons identifié quelques points de vigilance. Le premier est le problème de la temporalité. Le temps du Groupe La Poste est souvent un temps long, alors que le temps des structures de l'ESS est un temps court. Les problématiques de trésorerie et de réunions multiples et variées peuvent poser un problème de développement à moyen ou court terme. Pour ne pas faire perdre du temps, il faut donc que La Poste s'organise de façon différente et qu'elle crée un maillage, au niveau territorial, de personnes qui ont le pouvoir de dire oui à des tests. Je crois que tout le monde en a besoin.

Cela passe aussi par une mise en compétences de certains conseillers bancaires capables d'analyser un dossier de demande de financement émanant d'une structure locale de l'ESS.

Évidemment, nous avons évoqué les problématiques de financement. Les financements innovants sont aussi une des façons de consolider ces nouvelles formes d'économie.

Enfin, nous avons émis l'idée de créer des incubateurs locaux à la main des DRG pour tester des choses.

Si mes collègues d'atelier ont des remarques ou des compléments à apporter, n'hésitez pas.

Intervenant : On a évoqué la notion de confiance.

Véronique Schoentjes : Absolument, pour que cela fonctionne, il faut que les gens aient confiance les uns dans les autres et connaissent le langage des uns et des autres. C'est un chemin que l'on fait à deux. Merci encore à mes collègues.

4. L'Alliance Dynamique, un levier pour les collectivités locales

Olivier Baccialone – La Poste : Nous n'étions pas nombreux dans l'atelier, mais nous avons été assez prolifiques.

En quoi l'Alliance Dynamique peut-elle répondre à une politique de développement local ou comment faire une co-construction d'un projet de développement local entre La Poste et l'Alliance Dynamique pour répondre à une politique publique ?

Nous avons travaillé sur les savoir-faire de l'ESS et les atouts de La Poste pour répondre à cette politique publique. Il faut donc une bonne connaissance de cette politique publique. Nous avons cité l'exemple en PACA des CLEDESS, une politique régionale en faveur du développement des projets de l'économie sociale et solidaire. Une des clefs de réussite serait donc de bien connaître les politiques publiques territoriales, regarder ce qui existe en région et au niveau des départements en faveur de l'ESS pour répondre ensemble à cette préoccupation.

Nous avons eu deux regards, un regard éclairé de l'élue locale Mme Catherine Moulin, qui a pour préoccupation d'inverser la pyramide des âges. Elle nous a expliqué de façon très Dynamique comment elle avait mis en place toutes ces politiques qui interagissent entre elles pour créer de l'emploi, pour permettre la venue de nouveaux arrivants, etc. C'était assez intéressant.

Et nous avons eu un deuxième regard éclairé de la Coopérative des tiers-lieux qui a travaillé en milieu rural et en milieu urbain, et qui a été missionnée par le Conseil régional pour définir les pistes de la mise en place d'espaces de coworking.

Quelles sont selon nous les clefs de réussite ?

Il faut multiplier les inter-connaissances des acteurs pour bien répondre à ces politiques territoriales. Il faut bien se connaître, bien connaître tous les savoir-faire pour voir comment ils peuvent interagir entre eux.

Une autre clé de réussite est la bonne connaissance des politiques territoriales. Il ne faut pas avoir peur de se mettre en danger et de prendre toutes les opportunités possibles pour accompagner les politiques territoriales.

5. Des projets au service de la transition énergétique

Justine Peullemeulle – Énergies partagées : Énergies Partagées accompagne et finance des projets de production d'énergies renouvelables qui ont la particularité d'être maîtrisés par les acteurs du territoire.

Dix personnes étaient présentes à notre atelier, avec une représentation équitable entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les salariés du Groupe La Poste.

L'objectif était d'identifier les clés de réussite, les ingrédients qui permettraient de monter des projets autour de la production d'énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, mais aussi sous les trois axes stratégiques de La Poste que sont la rénovation, le recyclage et l'écomobilité.

Il faut d'abord faire un panorama des acteurs en territoire. L'objectif est d'avoir une vision claire des compétences que l'on pourrait solliciter en tant que Groupe La Poste ou en tant qu'acteurs de l'économie sociale et solidaire autour de la transition énergétique. Ce qu'il nous manque, c'est une vision claire des acteurs avec qui l'on pourrait travailler.

Nous avons évoqué le partage d'expériences. La plupart des structures sont des têtes de réseau qui sont au service de leur public, des villes, des associations autour de tout ce qui est sanitaire et santé. Même si l'on est sur des cibles très différentes, il est important de pouvoir relier des expériences autour d'un même sujet.

Il est nécessaire de travailler sur la façon de démultiplier les projets. Nous avons fait deux propositions. Premièrement, mettre en place un cahier des charges qui donne le cadre. Un cahier des charges sur la partie efficacité énergétique ou comment monter un projet de production. Que l'on soit une ville ou une entreprise de l'économie sociale et solidaire, des éléments sont communs.

Deuxièmement, lancer un appel à projets qui permettrait de lancer un appel national, mais que cet appel national soit concrètement mis en place au niveau régional et local.

Il est nécessaire de partager les succès. Comment valoriser les résultats sur le plan social, mais également sur le plan économique ? Cela a un coût, mais les retours sur investissement sont très importants, notamment en matière d'efficacité énergétique.

Sur la partie évaluation, nous estimons nécessaire de dépasser les indicateurs économiques pour mettre en place des modèles d'évaluation hybrides.

L'un des besoins étant le financement, il serait nécessaire de recenser les outils de financement existants en plus des subventions publiques et avoir une grille d'analyse pour faire le tri en fonction des outils de financement adaptés aux besoins et aux réalités des acteurs de l'ESS.

Alain Lantaume : Merci beaucoup. Nous allons prendre un quart d'heure pour le débat. Est-ce qu'il y a des compléments ou des questions ?

Anne-Marie JEAN : Je voulais juste dire que je me retrouve beaucoup dans tout ce qui a été dit par rapport à ce que nous vivons en interne dans la mise en place de l'Alliance Dynamique. J'ai beaucoup aimé cette question de la rencontre. Il est utile d'avoir un cadre national pour nous donner le sens et nous inciter à avancer, mais si l'on arrive à faire des choses, c'est, parce que la rencontre se crée. Il est important de le souligner. La pérennité des actions tient aussi à la pérennité des relations.

Il y a la question du temps de la construction. La relation ne se décrète pas. Il faut lui laisser le temps de s'installer pour qu'elle puisse être constructive.

Et puis, avoir la possibilité d'inventer et de décider en local. On sait tous que l'on ne peut pas faire n'importe quoi dans une grande entreprise comme la nôtre, mais il est important d'avoir ces marges de manœuvre locales comme cela a été évoqué. Je me retrouve bien dans les propos des ateliers de cet après-midi.

Éric : Ce que je retiens des échanges que nous avons eus au sein de l'atelier auquel j'ai participé et de la restitution des autres groupes, et je parle sous le contrôle de mes collègues délégués régionaux, chacun dans leur territoire, c'est que cela interpelle notre manière de fonctionner dans la conduite d'un projet à La Poste. Nous avons un modèle très jacobin, par certains côtés. Un modèle se conçoit en central dans les couloirs d'experts de sièges, qui définissent et valident des standards avant de les déployer sur le terrain. Je crois qu'avec la diversité des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire un peu partout en France, dans des territoires différents, une mécanique de cette nature peut ne pas fonctionner aussi facilement qu'on le souhaiterait.

Cela interroge la façon dont on peut être amené à initier un projet, le conduire et le rendre livrable, peut-être en ayant davantage d'initiative locale, en capitalisant davantage sur le soutien de l'expertise de la part du Siège, sans attendre que des modèles standards soient à déployer en mode *plug and play*.

Je retire de l'année de construction de l'Alliance Dynamique que nous avons passé beaucoup de temps et d'énergie à nous connaître réciproquement. Il y a une Poste, mais il existe de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Derrière une Poste, il y a plein d'acteurs postaux, ce qui est aussi largement aussi complexe. C'est un investissement dont il ne faut surtout pas faire l'économie et que l'on pourra rentabiliser sur la durée. On le retrouvera en termes de capacité et de rapidité à mettre en œuvre des projets locaux sur lesquels on a à prendre la main pour faire en sorte qu'ils se concrétisent, sachant qu'ils se concrétiseront à l'aune de son écosystème.

Alain Lantaume : Merci beaucoup à nos DRG qui nous aident beaucoup dans la mise en œuvre de l'Alliance.

Intervenante : Juste un témoignage avec un recul de 4 à 5 ans par rapport à l'Alliance Dynamique sur ce qui a été mené en France à destination de la clientèle fragile. Rien ne peut se faire sans l'implication des managers. Je vous rappelle que cela n'est pas sur leur feuille de route. Si les managers ne sont pas sensibilisés et motivés, s'ils ne prennent pas des risques et n'en parlent pas aux équipes, cela ne fonctionnera pas. C'est très important.

Alain Lantaume : Merci de cet apport.

Juliette Pellemeulle : Nous en avons parlé dans l'atelier sur la transition énergétique. Cela fait partie des enjeux à prendre en compte.

Intervenant : Je voulais revenir sur la question de la culture de l'échec. Il est certainement angoissant pour un grand groupe de concrétiser ce que peut être la culture de l'échec. Comment valoriser l'échec et comment rebondir ? La tradition française consiste à mettre en lumière les projets qui fonctionnent. Or, dans la stratégie d'innovation et de partenariat, certaines choses ne fonctionnent pas, mais ce n'est pas grave. L'intéressant est de travailler ensemble et de se mettre en mouvement. Si l'on fait un focus trop important sur les indicateurs de réussite, qui sont parfois juste économiques ou un peu trop pressants, on prend le risque de créer des frustrations. L'enjeu, c'est de savoir rendre l'innovation désirable et permettre aux équipes de se lancer tout en acceptant les avancées de chacun, mais aussi les échecs.

Françoise BERNON: C'est intéressant, parce que l'on voit qu'il y a des notions qui sont chères à l'ESS et qui reviennent dans la discussion depuis ce matin : le territoire, les valeurs. Je voulais réagir sur la question du chef. C'est en donnant une certaine autonomie aux managers ou aux personnes qui interviendront que l'on évitera cette attitude du chef qui donne les décisions de façon pyramidale. Est-ce qu'il y a un degré d'autonomie dans le Groupe, un droit qui est donné à l'expérimentation aux personnes présentes sur le terrain ? C'est une autre façon d'aborder la question.

J'ai trouvé l'atelier passionnant. Nous avons travaillé sur la transformation de l'économie et c'était passionnant, parce que nous étions en train de construire des bases qui nous intéressent sur l'organisation de la collaboration des acteurs et la façon de faire les choses sans être impérieux. L'intéressant n'étant pas tant de porter le projet que de l'accompagner. La Poste n'a pas forcément à porter des projets, mais elle peut les accompagner et les faciliter en rendant accessibles des locaux, en donnant la capacité de se réunir, des moyens pour organiser la communication des acteurs. Je pense que c'est un aspect extrêmement important dans le changement de culture.

Alain Lantaume : Merci, Françoise, pour cette petite conclusion. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Intervenante : Je représente l'Agence de développement et de promotion de l'économie solidaire dans les Midi-Pyrénées. Je voulais revenir sur la notion de temps et de constance dans la construction d'une coopération avec les acteurs de l'économie solidaire. Cela avait été évoqué à Toulouse lors du lancement de l'Alliance Dynamique. Il est très important que, par région ou par demi-région, d'avoir un groupe de pilotage avec le Groupe La Poste et les réseaux de l'économie sociale et solidaire. C'est un défi pour le Groupe La Poste d'aller vers les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cela permettrait de mieux comprendre les enjeux de nos régions. Il est très important de partager nos expériences et de croiser nos expertises.

Olivier : Je pense que La Poste n'est pas là pour faciliter un projet de l'économie sociale et solidaire. Nous sommes là pour trouver les uns et les autres un intérêt à monter un projet ensemble. Ce qui m'intéresse, c'est le co-développement. En quoi le fait de s'associer au monde de l'économie sociale et solidaire nous permet de réaliser des choses répondant à l'attente d'un client, d'un citoyen, d'un usager ? Il s'agit de trouver un intérêt commun de développement.

Alain Lantaume : Je laisserai à Guy le soin de conclure cette belle journée. Le Président nous a tracé une feuille de route ambitieuse. On est sur une page blanche assez enthousiasmante. C'est peut-être la première fois qu'un grand Groupe essaie de se rapprocher des réseaux qui font la France de demain. On doit beaucoup innover, beaucoup construire et réfléchir. C'est cela qui est intéressant. Au mois de mai, nous vous avions beaucoup sollicité et nous avions organisé de nombreuses réunions. Sur un certain nombre de points, je crois qu'il faut continuer.

L'autre difficulté, ce sont les futures évolutions territoriales. Nos organisations vont encore bouger sur le plan local. On risque donc d'avoir une petite période de flottement. J'espère qu'elle ne sera pas trop longue. Mais nous allons avancer tous ensemble.

Guy Hascoët : J'ai une grande nouvelle pour cette fin de journée. C'est que la mission Alliance Dynamique existera en 2016. Nous avons déjà réfléchi, écrit et suggéré différentes analyses de tout ce qui s'est passé depuis un peu plus d'un an. Mais nous ne connaissons pas le périmètre, le dispositif et les forces de travail que l'on va nous demander d'animer dans les semaines à venir. Je pense que cela sera aussi contingenté à d'autres organisations.

Je voulais vous dire que l'ESAT Regain vous a reçus et accompagnés tout au long de cette journée. Je les en remercie. Toutes les prestations ont été faites soit par le secteur de l'insertion, soit par le secteur adapté.

Je voulais revenir sur les dispositifs techniques et humains. Il est évident que c'est long et que nous avons nous-mêmes des impatiences. C'est ainsi, cela fait partie de la vie des grandes maisons. Lorsque vous êtes en lien avec sept ou huit directions et une dizaine de branches différentes, il faut en accepter l'augure. Mais c'est en place. Ces dispositifs n'ont aucun sens si l'on n'en use pas, sans en abuser. Sachez que l'on peut faire des extractions de fichiers. On avait des débats tout à l'heure sur la mise en contact. Nous avons mené un travail de repérage de fond pour identifier les acteurs qui sont à votre disposition. Cela n'a d'intérêt que si cela est très utilisé. S'il faut former les gens en conférence call ou venir physiquement pour présenter les outils, nous sommes disponibles. De l'appui de terrain lorsque cela est nécessaire, de l'appui technique autant que possible. Les deux vont de pair.

S'agissant des axes, des messages ont été clairement annoncés tout à l'heure, mais pas dans tous les domaines. Il y a ce que l'on a entendu et ce que l'on n'a pas entendu. C'est un décodage que nous ferons plus tard. Il est encore trop tôt pour les interpréter. Mais nous avons néanmoins des messages assez clairs dans divers domaines. Ce qui veut dire qu'il nous faut poser maintenant la question du déploiement. Quels sont les outils les plus efficaces ? On sait les efforts que nous vous avons demandés et l'on craint d'avoir plus à vous demander encore dans un contexte qui n'est pas simple. Il faut donc gagner du temps sur les processus et les méthodes. Il faut régler les problèmes qui nous ont parfois gênés pour aller plus vite. Il y aura quelques groupes de travail.

Et lorsque l'on peut déployer, il faut étudier la manière de passer à des effets de série. Il faut prendre les dispositions pratiques et techniques pour faire ce qu'il faut en termes d'accompagnement et de fluidité pour que les choses aillent en nombre et en qualité sans vous obliger à de multiples réunions.

S'agissant de l'exigence d'interactivité, La Poste au service de l'économie sociale et solidaire, et l'économie sociale et solidaire à l'écoute de La Poste, il faut parvenir à prouver que nous pouvons inventer ensemble des choses utiles et des solutions nouvelles.

Alain connaît chaque coin et chaque recoin de cette maison. Je ne connais pas les ressorts techniques et humains de toute cette entreprise, alors qu'il connaît quasiment tout le monde depuis des décennies. Nous avons mobilisé des gens qui ont fait l'effort de venir à plusieurs réunions auxquelles il n'y avait pas de représentants de l'ESS. Notre insistance et notre pugnacité ont permis de trouver le chemin et d'inventer une solution générique qui servira peut-être demain toutes les familles de l'ESS de France.

Sur le numérique, nous avons quelques beaux objets sur la table. Dans le domaine de la logistique, on voit apparaître des logiques partenariales qui, si elles se confirment, peuvent aller très loin.

C’est donc l’année au cours de laquelle nous devons prouver que tous nos projets ne sont pas des utopies, et prouver que dans l’échange de prestations et de services, nous sommes capables d’inventer encore plus et de faire beaucoup mieux. C’est tout ce que nous souhaitons. Merci à toutes et à tous d’avoir participé à cette journée.

Alain Lantaume : Nous sommes arrivés à la fin de cette journée. Nous vous remercions infiniment de votre présence, de votre participation, de votre collaboration, de vos idées. Nous allons vous envoyer dans quelques jours le compte rendu des débats.

On ne va pas se quitter sans remercier Valérie et toutes les équipes de la communication, Stéphanie, qui nous ont aidés à monter cette journée. J’espère qu’elle vous a plu. Sachez que l’équipe de l’Alliance Dynamique n’existerait pas sans ces aides de communication et de mise en œuvre. Merci à vous.

À très bientôt.